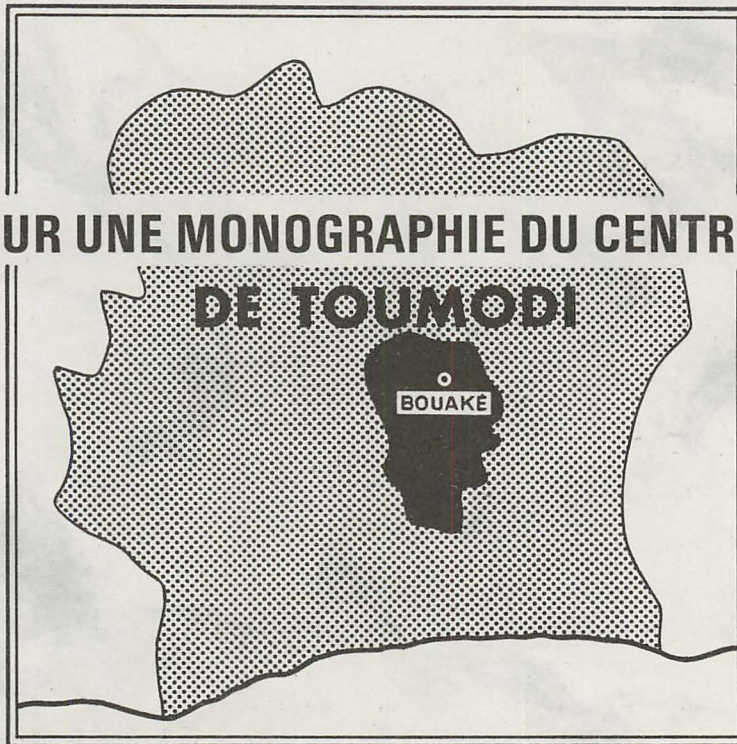


RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN

**ELEMENTS POUR UNE MONOGRAPHIE DU CENTRE SEMI-URBAIN
DE TOUMODI**



ETUDE REGIONALE DE BOUAKE 1962-1964

BUREAU DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET D'EXPLOITATION
DES ETUDES REGIONALES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 1962-1965

B. FRIDE - LE CHAU - H. LHUILLIER - P. MICHAUD - C. RIPAILLES

LISTE DES PUBLICATIONS A PARAITRE

**METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES REGIONALES EN REPUBLIQUE
DE COTE D'IVOIRE**

★

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - FEVRIER 1962 - DECEMBRE 1963

RAPPORTS PRINCIPAUX

- TOME 1 - Le Peuplement.
- TOME 2 - L'Economie.
- TOME 3 - La Synthèse Générale.
- TOME 4 - Les Propositions de Développement.

DOCUMENTS

- DOCUMENT 1 - Inventaire des villages de la zone Baoulé.
- DOCUMENT 2 - Histoire de l'Agriculture en zone Baoulé.
- DOCUMENT 3 - Eléments pour une monographie du centre semi-urbain de Toumodi.
- DOCUMENT 4 - Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.
- DOCUMENT 5 - Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.
- DOCUMENT 6 - Expériences actuelles de vulgarisation agricole.
- DOCUMENT 7 - Données sur quelques terroirs villageois.
- DOCUMENT 8 - L'habitat rural.
- DOCUMENT 9 - Quelques aspects de la vie sociale.
- DOCUMENT 10 - Tableaux statistiques de base.
- DOCUMENT 11 - Etude des sols.

★

★ ★

UN CENTRE SEMI-URBAIN

T O U M O D I

ÉLÉMENTS D'ÉTUDE MONOGRAPHIQUE

PRÉSENTATION

Depuis quelques années, des gros bourgs se transforment et sont en voie de constituer des centres urbains. Ce phénomène, lié au développement économique, donne naissance à des activités secondaires et tertiaires indispensables à tout progrès.

Le développement secrète ainsi ses propres « instruments », mais comme tout phénomène « spontané », une croissance anarchique peut faire apparaître des poussées aberrantes annulant en partie ses effets positifs.

L'accélération du rythme d'urbanisation ne doit pas échapper au planificateur. C'est pourquoi, dans le cadre de l'« Étude Régionale de Bouaké », l'étude d'un centre secondaire fut décidée.

Notre choix s'est arrêté sur Toumodi. Ce centre présentait une série d'avantages. Situé à l'intérieur de la zone d'étude, il pouvait être considéré comme typique d'une agglomération en voie d'urbanisation très rapide; le lotissement a été réalisé en 1958; place commerciale importante, forte communauté paysanne et artisanat fortement différencié, Toumodi est de plus un centre administratif et culturel vivant.

On trouvera ici les chapitres concernant la démographie, l'emploi, l'habitat, les activités commerciales et artisanales et un essai de bilan. L'histoire, l'économie agricole, la sociologie urbaine feront l'objet d'une autre publication (1).

Sous l'angle particulier des études de planification régionale, les données recueillies présentent un intérêt immédiat. C'est pourquoi nous avons décidé de publier sans attendre, cette première partie.

P. MICHAUD

Cette monographie a été réalisée d'octobre 1963 à mai 1964 par J. de BETTIGNIES, Géographe.

(1) L'Histoire succincte de la ville, une partie des éléments de sociologie urbaine, et divers compléments aux chapitres ci-dessus, ont été intégrés dans une publication universitaire intitulée « *Toumodi, un centre semi-urbain, en moyenne Côte d'Ivoire* », cahier ronéotypé 21 x 27, 160 pages + cartes. Ce document est déposé :

- à Abidjan : Ministère du Plan - Centre de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan;
- à Toumodi : Sous-Préfecture;
- en France : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bordeaux (Diplôme d'Études Supérieures) SEDES, 57, rue de Lille, Paris.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	
Chapitre 1. — Étude démographique	8
Chapitre 2. — Habitat	21
Chapitre 3. — Activités commerciales	30
Chapitre 4. — Artisanat et bâtiment	48
Conclusions	52
Annexe : bilans provisoires	55

INTRODUCTION

1. - LOCALISATION DE LA VILLE

Toumodi est située à un carrefour géographique particulièrement favorable. A 223 km d'Abidjan et à 175 km de Bouaké, elle occupe une position centrale dans les liaisons routières entre les deux métropoles, et peut comme étape jouer un rôle considérable.

Elle se trouve de plus au débouché de la route d'Oumé, très fréquentée par les exploitants forestiers, et à l'entrée de la bretelle conduisant à Dimbokro. L'ouverture récente de l'axe bitumé N'Douci-Yamoussokro a renforcé ce rôle de plaque tournante, quoique la concurrence de ces deux localités soit nettement ressentie. Ces considérations justifient l'importance de la ville qui, née d'un marché, reste essentiellement un pôle régional de transactions et un centre administratif.

Le site actuel est un interfleuve, coté 162 m, dominant d'une trentaine de mètres au nord et au sud les marigots descendus des monts Alebouma et dirigés vers le Kan, à une trentaine de kilomètres vers l'est. Ce relief est surtout sensible au nord-ouest et à l'est de la ville, où des fonds marécageux existent à proximité des quartiers lotis.

La proximité de la nappe phréatique a permis la multiplication des puits forés un peu partout dans la ville à une profondeur n'excédant pas 8 m. Ces puits, de débit unitaire faible, sont pourtant en majorité permanents : leur nombre évite un épuisement trop rapide. Seules, les femmes habitant les quartiers les plus élevés, au sud-ouest, doivent aller chercher l'eau dans le marigot à 400 m en moyenne.

2. — LES QUARTIERS

La terminologie courante en usage à Toumodi divise la ville en quatre quartiers :

- le quartier *baoulé* ancien, dit « Toumodikro », au sud-ouest (on y rattache d'ordinaire le petit quartier « Liberté »).
- le quartier *baoulé* plus récent d' « Akromiombla », au centre est.
- le quartier *mossi*, ou « Mossikro », à l'est.
- le quartier *dioula*, ou « Dioulakro », au nord (on y inclut le petit campement « Anango » sur la route de Bouaké, et l'extension hors du périmètre urbain surnommée « Libreville »).
- il faut ajouter l'ensemble constitué par le centre commercial et la zone administrative et qui ne porte pas de nom particulier.

Pour la commodité de l'enquête, nous avons subdivisé la ville en sept sous-quartiers ainsi distribués :

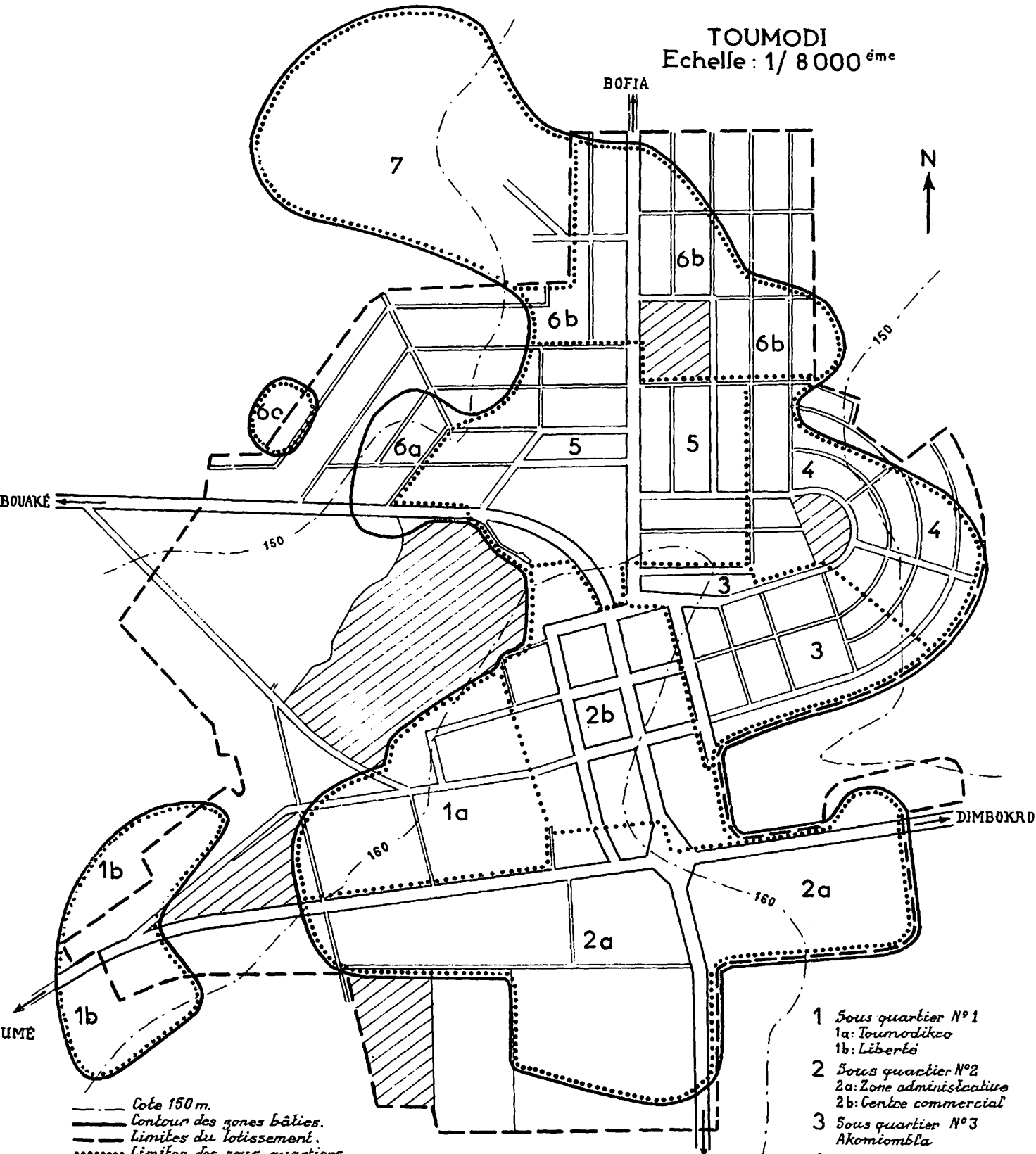
1. - Toumodikro et Liberté.
2. - Centre commercial et zone administrative.
3. - Akromiombla
4. - Mossikro.
5. - Partie centrale et ancienne de Dioulakro.
6. - Périphérie de Dioulakro à l'intérieur du périmètre loti.
7. - Libreville, extension de Dioulakro vers le nord-ouest, hors du périmètre loti.

Suivant les cas, on utilisera l'une ou l'autre des classifications ci-dessus.

TOUMODI

Echelle : 1/ 8000^{ème}

BOFIA



- Côte 150 m.
- Contour des zones bâties.
- - - - - Limites du lotissement.
- Limites des sous-quartiers
- ==== Voie bitumée.
- ==== Voie importante, non bitumée
- ==== Autre voie

Zone "non edificandi"

- 1 Sous quartier N°1
1a: Toumodikeo
1b: Liberté
- 2 Sous quartier N°2
2a: Zone administrative
2b: Centre commercial
- 3 Sous quartier N°3
Akomiombla
- 4 Sous quartier N°4
Mossikro
- 5 Sous quartier N°5 } Dioulakro
- 6 Sous quartier N°6 }
6a - 6b
6c: Village Arengo
- 7 Sous quartier N°7: Libreville

CHAPITRE I

ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE

1. - ÉTAT DE LA POPULATION

- A. - Sources et méthode d'enquête.
- B. - Estimation.
- C. - Répartition par âge et par sexe.
- D. - Accroissement.
- E. - État matrimonial et fécondité.
- F. - Composition des familles.
- G. - Répartition ethnique.
- H. - Répartition par quartiers.
- J. - Déplacements, migrations.

2. - ACTIVITÉS

- A. - Population active.
- B. - Catégories socio-professionnelles.
- C. - Répartition par professions et par quartiers.
- D. - Évolution de l'emploi.

1. - ÉTAT DE LA POPULATION

A. - SOURCES ET MÉTHODE D'ENQUÊTE

1. - Il existe plusieurs sources concernant la population de Toumodi. L'Administration, française puis ivoirienne, a fait établir des cahiers de recensement. Ils sont difficiles d'accès et d'interprétation, et seul le dernier en date, réalisé en 1959, sera utilisé à titre de comparaison.

Par ailleurs, un relevé nominatif des chefs d'« unités budgétaires » (U.B.E.) a été fait en 1962. Il conviendra également d'en préciser la portée, différente de celle de l'enquête de 1964.

2. - Après une enquête menée sur la base de l'habitat et dont les résultats démographiques semblaient douteux, un recensement systématique a été fait du 23 au 28 mars 1964. Six groupes d'enquêteurs ont recensé, cour par cour, la population résidant en ville, entre 5 h et 8 h et entre 17 h et 21 h. Les résultats obtenus ont été comparés avec des extrapolations faites par ailleurs et s'y sont révélés conformes.

B. - ESTIMATION GLOBALE

Mené dans les conditions ci-dessus, le recensement donne pour la population résidant à Toumodi au moment de l'enquête un chiffre brut de 5 557 personnes. Il faut défalquer de ce chiffre les visiteurs de passage. Ils étaient nombreux à Toumodi au moment de l'enquête, et surtout difficiles à différencier des gens venus chercher du travail dans la ville à une époque récente. Dans l'impossibilité de déterminer si un visiteur compte partir bientôt ou s'il envisage de prolonger son séjour et de s'installer sur place, on a dû se résoudre à un calcul théorique.

D'autres enquêtes du même genre ont estimé que six mois représentaient la durée maxima d'une simple visite, et que les individus implantés depuis plus de six mois pouvaient être considérés comme définitivement installés.

Sur cette base, nous avons estimé que, parmi les gens arrivés à Toumodi depuis six mois, la moitié pouvaient être considérés comme visiteurs. Nous en avons tiré que le chiffre des arrivants depuis le 1^{er} janvier 1964, soit depuis trois mois, devait correspondre à peu près à cette moitié : nous retiendrons donc pour les visiteurs le chiffre de 394 personnes, c'est-à-dire le total des individus arrivés dans le courant du premier trimestre.

D'autre part, il faut ajouter au total la population domiciliée à Toumodi et temporairement absente : planteurs, commerçants, visiteurs, à l'exclusion des étudiants absents de longue date. L'ensemble s'élève à 175 personnes.

On obtient donc deux évaluations, dont nous retiendrons par la suite uniquement la première.

TABLEAU D. 1.1. - ESTIMATIONS DE LA POPULATION DE TOUMODI AU 28-3-1964

Population présente au moment de l'enquête :	5 557
Population résidant normalement à TOUMODI (y compris les absents temporaires) (non compris les visiteurs)..... :	5 338

C. - RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

1. - Méthode

Les conditions du premier dépouillement de l'enquête ont obligé à s'en tenir aux chiffres correspondant à la population présente.

2. - Classification

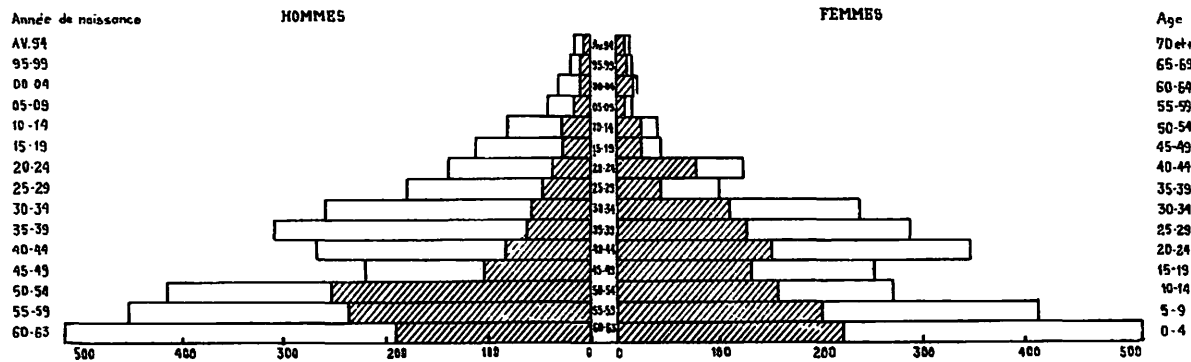
On a réparti la population en trois ensembles ethniques à l'intérieur desquels le groupe dominant a été traité à part :
 — Le groupe Eburnéo-béninien englobe tous les peuples originaires de la forêt ou des savanes pré-forestières : groupe *Krou* (*Bété, Dida, etc.*), peuples divers de la forêt à l'est du Bandama, ensemble *Akan* (*Agni, Baoulé*). On y a rattaché quelques individus appartenant aux ethnies paléo-soudaniennes : *Dan, Gouro, Gagou*. Les *Baoulé* font l'objet d'une rubrique spéciale, et la colonne « Eburnéo-béniniens » ne regroupe que les autres individus de cet ensemble.

— Le groupe Soudano-sahélien comprend essentiellement les populations *Mandé* (*Bambara, Malinké, Soussou, Sarakolé*) : l'étiquette *Dioula* correspond en gros à cet ensemble. On a rassemblé sous le titre de « Soudano-sahéliens » les Sénégalais (*Ouolof, Sérère*) et des groupes peu importants de *Peuhl, de Djerma-Songhaï, de Haoussa*.

— Le groupe Voltaïque comprend d'une part les *Mossi* et les peuples apparentés (*Gourma*), et d'autre part les éléments paléo-voltaïques tels que *Sénofo, Bobo, Koulango, Gourounsi* : ceux-ci seuls sont rangés globalement dans la colonne « Voltaïques ».

On a attribué aux enfants l'éthnie de leur père, et à défaut seulement celle de leur mère.

3. - Pyramide des âges



D. 1.2. - total ville (dont Baoulé)

TABLEAU D. 1.3. - RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ETHNIE ET PAR TRANCHE D'ÂGE

Ethnie	0 à 14 ans		15 à 59 ans		60 ans et +		Total		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Baoulé.....	647	537	460	703	25	35	1 132	1 275	2 407
Autres ébur.-bén....	141	105	127	109	2	—	270	214	484
Dioula.....	282	225	499	331	26	13	807	569	1 376
Autres soud.-sah....	57	57	123	55	2	—	182	112	294
Mossi.....	74	80	219	111	7	1	300	192	492
Autres voltaïques....	83	95	194	125	6	1	283	221	504
Total.....	1 284	1 099	1 622	1 434	68	50	2 974	2 583	5 557

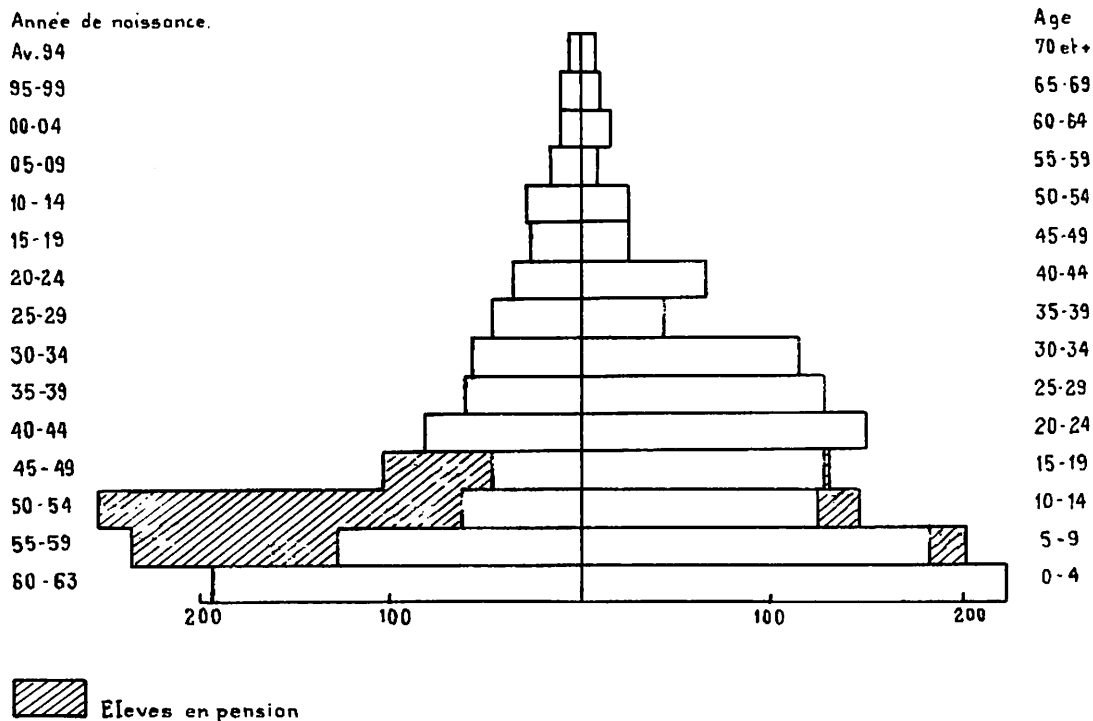
Le nombre des individus âgés de moins de 15 ans témoigné à la fois de la jeunesse de la population et de l'importance de l'immigration scolaire : 701 écoliers vivant à Toumodi ne logent pas chez leurs propres parents.

La nette surmasculinité des classes adultes dans les quartiers *massi* et *dioula* relève en bonne part de facteurs particuliers que nous étudierons plus loin. Il faut aussi tenir compte de la tendance à sous-estimer la population féminine, même si la méthode d'enquête diminue le risque de telles erreurs. D'autre part, Toumodi compte une forte proportion d'hommes isolés (11,4 % de la population résidante totale); nous y reviendrons.

4. - Étude de détail

Les caractères de la pyramide globale sont oblitérés par le recouvrement de divers phénomènes. L'étude démographique détaillée permet de les faire apparaître.

a) Les Baoulé



D. 1.4. - Baoulé

L'importance de la classe « jeune » (55 % environ) est exagérée par la présence d'écoliers en pension (16 % de la population résidante). Il n'en reste pas moins que la base de la pyramide démographique est très large.

La surféminité des classes adultes est le phénomène le plus frappant. Divers facteurs en sont responsables :

— Déplacements et migrations : l'enquête a été faite dans les quartiers *baoulé* à une époque où nombre de planteurs sont absents, alors que leur famille ou une partie au moins est demeurée à Toumodi. Par ailleurs l'émigration vers la Basse Côte et les emplois administratifs est active depuis plusieurs années : les fonctionnaires itinérants (douaniers, gendarmes) laissent volontiers leur famille à Toumodi. La plupart des émigrés de 20 à 30 ans sont partis seuls.

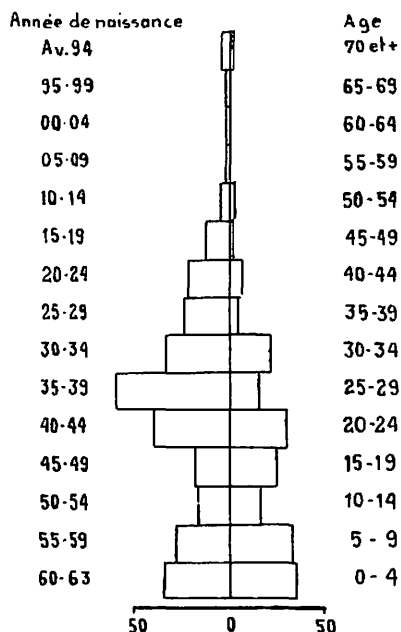
— Structure familiale : la polygamie a une influence, certes, mais limitée, vu son peu d'extension. Mais nous avons rencontré de nombreux cas de femmes vivant seules avec un ou plusieurs enfants, en dehors de tout lien conjugal; elles constituent 20 U.B.E. (1) sur 123 dans le quartier Toumodikro, et beaucoup d'autres sont à la charge de leur famille.

— Surmortalité masculine : la pyramide établie d'après le recensement de 1959 et l'observation directe, suggère l'hypothèse d'une surmortalité masculine, que l'enquête ne nous a pas permis de chiffrer avec précision.

b) - Les Mossi

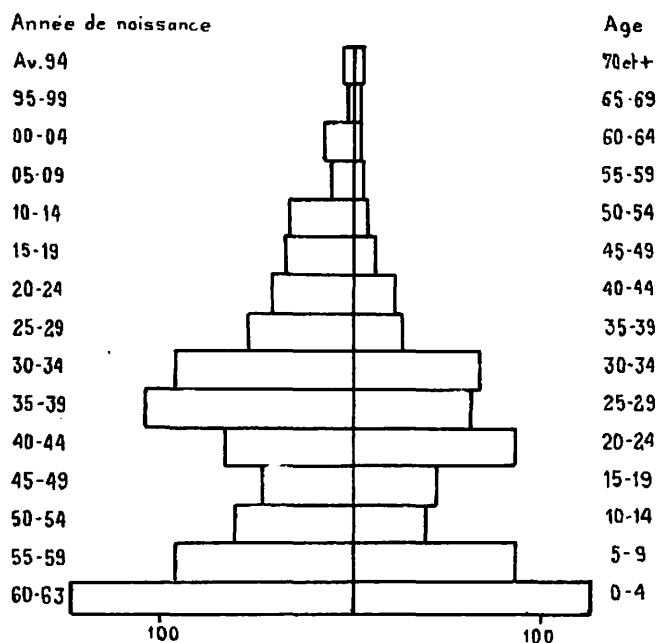
Dans ce quartier, la population masculine adulte représente plus de 1/3 du total; beaucoup d'entre eux sont des manœuvres célibataires, récemment arrivés, parfois peu stabilisés. Le déséquilibre serait encore plus fort si la polygamie fréquente ne le compensait partiellement. La proportion d'enfants est pourtant élevée : mais il s'agit surtout de jeunes enfants. Enfin, le petit nombre de gens âgés correspond bien à des quartiers d'immigration récente.

(1) L'explication de ce sigle sera donnée plus loin.



D. 1.5. - Mossi

c) Les Dioula



D. 1.6. - Dioula

Chez les *Dioula* et les autres Soudaniens, l'immigration est ancienne, mais se poursuit actuellement. L'importance des personnes âgées témoigne d'une population partiellement stabilisée. Certains éléments sont en place depuis la fin du siècle dernier. La proportion d'hommes adultes est encore forte, à cause de l'immigration récente. Et le nombre relativement élevé dans ces conditions des femmes adultes est à imputer à la fréquence de la polygamie.

D. - ACCROISSEMENT

Les chiffres de 1959 demandent à être sensiblement majorés, comme ceux de la plupart des recensements administratifs : nous leur appliquerons le coefficient 1,4, adopté par des études parallèles.

Nous connaissons par ailleurs avec précision le nombre d'immigrants installés chaque année à Toumodi depuis 1960 inclusivement. Pour l'accroissement naturel, et faute d'éléments concernant la mortalité, nous avons appliqué à la population en place un taux d'expansion arbitrairement fixé à la moyenne nationale, soit 2 %. On a considéré que le chiffre obtenu à partir du recensement de 1959 pouvait être appliqué à la fin de cette année.

Pour éviter les erreurs dues aux « visiteurs », on a fait abstraction des 394 personnes arrivées au début de 1964. L'ensemble de ces calculs porte donc sur les quatre années : 1960 - 1961 - 1962 - 1963.

TABLEAU D. 1.7. - CALCUL DE L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE 1959 A 1963

Population en 1959	2 695
Accroissement naturel (2 % par an)	292
Immigration	2 692
Émigration	331
Population en 1964	5 338
<i>Taux d'accroissement net annuel</i>	<i>environ 15 %</i>

Le taux d'accroissement ainsi obtenu peut apparaître énorme. Il s'explique par plusieurs facteurs accidentels :

— L'urbanisation, entreprise depuis 1958, a provoqué à partir de 1960 une fièvre d'investissements à laquelle ont participé de nombreux planteurs des villages environnants. Il s'agit là d'un phénomène classique d'attraction urbaine, momentanément accentué.

— Le développement administratif et culturel de la ville a provoqué un renforcement de l'effectif des fonctionnaires, et un afflux d'écoliers étrangers venus des environs ou d'autres régions. (Le seul Cours Complémentaire a accueilli en 1963 114 élèves venus d'autres sous-préfectures.) Les deux phénomènes, et surtout le second, ont probablement contribué par répercussion à développer le secteur commercial.

— Mais le facteur déterminant de cet accroissement spectaculaire reste l'appel de main-d'œuvre créé par la demande dans le bâtiment et les travaux publics : manœuvres, maçons, artisans de toutes origines sont venus nombreux tenter leur chance à Toumodi depuis 4 ans. Le taux de masculinité dans la population adulte, plus élevé en 1963 qu'en 1959, est à cet égard caractéristique.

Cela conduit à penser qu'il s'agit bien d'un taux momentanément élevé; même si l'expansion scolaire se poursuit, on peut prévoir que la reconstruction des maisons et l'équipement de la ville vont ralentir progressivement, et que la demande en main-d'œuvre va diminuer.

La situation démographique d'ensemble reste satisfaisante. L'importance des classes jeunes, la légère surmasculinité des classes adultes sont des éléments favorables. Le contrôle sanitaire exercé à l'hôpital ou dans le cadre de la médecine scolaire, l'action des services vétérinaires, et les progrès de l'hygiène permettent de maintenir la mortalité à un taux bas.

L'expansion démographique repose essentiellement sur l'immigration et dépend donc largement de la situation de l'emploi. L'évolution économique à moyen terme aura sur ce plan une importance considérable.

E. - ÉTAT MATRIMONIAL. POLYGAMIE. FÉCONDITÉ.

1. - Les isolés

Une proportion considérable de la population est constituée d'isolés : 39 % des hommes en activité sont dans ce cas, soit 641 individus. Certains, immigrants récents, ont laissé leur famille dans leur pays d'origine : ce phénomène demanderait à être étudié de près, en raison de son importance économique. Il semble cependant limité, car la grande majorité de ces isolés sont jeunes.

2. - La fécondité

Les résultats disponibles en ce domaine ne concernent que les enfants actuellement vivants. Ils ne rendent pas compte de la fécondité naturelle proprement dite.

Dans les quartiers non *baoulé*, le nombre d'enfants vivants par femme adulte est faible. Les mouvements de cette population, en retardant parfois l'âge du mariage, ont pu jouer; mais la raison principale semble être le nombre des ménages de formation récente. Au contraire, le nombre d'enfants par femme est beaucoup plus élevé chez les *baoulé*, population stable à dominante rurale.

TABLEAU D. 2.1. - NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS PAR FEMME ADULTE RÉSIDENTE (sondage)

Quartier	Nombre de femmes	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants par femme
Baoulé	95	268	2,82
Dioula (Dioulakro).....	142	282	1,98
Dioula (Extension NO).....	73	94	1,28
Mossi	104	199	1,91
(Moyenne)			(2,03)

La disparité entre les groupes de population enlève beaucoup de son intérêt au taux général de 2,03. D'autre part, ces chiffres portent sur des échantillons de 40 lots, pris au centre de chaque quartier : ils n'ont qu'une valeur indicative. Il est possible enfin qu'ils soient légèrement sous-estimés par oubli de quelques absents de longue date.

3. - Le choix des femmes

Dans la majorité des cas, les alliances se concluent à l'intérieur d'un même groupe ethnique ; la règle est presque absolue chez les *Baoulé* ; c'est la coutume générale chez les *Dioula* et surtout chez les *Mossi* : beaucoup ont amené leur femme avec eux, ou l'on fait venir une fois leur situation stabilisée ; certains, encore actuellement, retournent dans leur village d'origine pour se choisir une épouse.

Cependant, un certain équilibre tend à s'établir entre les groupes à forte prépondérance masculine et le milieu *baoulé* où les femmes sont proportionnellement plus nombreuses. Beaucoup de *Dioula* ont choisi leur seconde ou leur troisième femme, et parfois même la première, parmi celles-ci. Il semble cependant que cette situation favorise la prostitution plutôt que la formation de familles stables, surtout parmi les célibataires arrivés depuis peu.

4. - La polygamie

TABLEAU D. 2.2. - RÉPARTITION DES MÉNAGES MONOGAMES ET POLYGAMES PAR QUARTIERS (sondage)

Quartier	Ménages monogames	Ménages polygames		Taux de polygamie
		Total	Nombre de femmes	
Baoulé Ouest	62	14	33	1,25
Dioulakro	104	28	60	1,24
Mossikro	84	15	35	1,20
Extension NO	61	11	23	1,17

Chez les *Baoulé*, la polygamie semble liée à l'âge et à la profession : dans 10 cas sur 14, il s'agit de planteurs âgés ; plus rarement, ce sont des fonctionnaires anciens ou des retraités. On n'a pas rencontré de jeunes dans cette situation. Il s'agit d'une polygamie « progressive » : l'entrée de la seconde femme dans la famille, longtemps après la première, correspond souvent à la réussite économique ou à la promotion sociale du chef de famille. Le taux élevé de polygamie est comparable à celui rencontré dans les milieux ruraux *baoulé*.

Dans le quartier *dioula* ancien (Dioulakro), la polygamie est plus répandue : elle se rencontre aussi bien chez les commerçants que chez les planteurs, parmi les jeunes que parmi les anciens. Elle est parfois « initiale » : des hommes de moins de trente ans ont déjà deux et trois femmes, prises donc à des intervalles de temps assez courts. Des facteurs religieux interviennent probablement dans ce phénomène. Il ne semble pas en tous cas que cette pratique doive diminuer dans un proche avenir.

Le quartier *mossi* juxtapose un milieu homogène et très particulier, celui des teinturiers et des tailleurs, au reste de la population. Les cas de polygamie les plus spectaculaires se rencontrent principalement chez ces artisans : trois et quatre femmes par chef de famille ne sont pas exceptionnelles. Il existe par ailleurs quelques commerçants, même quelques cultivateurs, qui entretiennent deux femmes. Pour l'ensemble de ce quartier, le nombre de jeunes ménages abaisse le taux de polygamie assez bas, de même qu'à « Libreville ».

F. - COMPOSITION DES FAMILLES

Le quotient du chiffre brut de population par le nombre total d'U.B.E. donne une moyenne de 3,42 personnes par chef de famille. Mais ce chiffre est peu significatif en raison du nombre d'hommes isolés. Nous calculerons la composition des familles en faisant abstraction de ces derniers.

TABLEAU D. 2.3. - COMPOSITION DES FAMILLES DE 2 PERSONNES ET PLUS PAR QUARTIER (sondage)

Quartier	Nombre de familles de l'échantillon (1)	Petite famille (2)	Parents et amis	Élèves en pension	Total
Baoulé Ouest	93	4,45	0,85	0,78	6,08
Mossikro	130	4,60	0,06	0,20	4,86
Dioulakro	337	4,05	0,47	0,25	4,77
Extension N.O.	80	3,73	0,30	0,05	4,08
Ensemble de la ville	991	4,18	0,42	0,29	4,89 (3)

Pour l'ensemble de la ville, la famille moyenne, au sens budgétaire du terme, comprend donc 4,89 personnes, dont 4,18 constituent la famille au sens européen du mot. Le reste est composé surtout d'autres personnes apparentées (apprentis, parents âgés, visiteurs) et d'écoliers en pension. (Les membres de la famille exerçant un métier sont considérés comme indépendants d'elle; ils sont d'ailleurs le plus souvent mariés).

Il est significatif de noter que la « grande » comme la « petite » famille sont plus importantes chez les *Baoulé* qu'ailleurs : signe d'une population implantée depuis longtemps, et restée psychologiquement rurale; signe aussi du rôle de « correspondant », surtout scolaire, assuré par de nombreux chefs de famille : 73 écoliers étrangers dans le seul quartier *baoulé* ouest.

Dans les quartiers *dioula*, la famille est plus réduite, et l'importance des éléments étrangers à la « petite famille » est faible : surtout chez les immigrants récents de « Libreville », la population non active est souvent restée dans le pays d'origine.

Le quartier *mossi* présente le même caractère d'une famille réduite presque aux père, mères et enfants; mais cette cellule familiale est plus importante que partout ailleurs.

G. - RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR QUARTIER

TABLEAU D. 2.4. - RÉPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION PAR SOUS-QUARTIER (y compris les absents temporaires et les visiteurs)

Sous-Quartier	ETHNIE						Total
	Baoulé	Eburnéo-béninien	Dioula	Soudano-sahélien	Mossi	Voltaïque	
S/Q 1 Baoulé Ouest	866	45	27	1	—	80	1 019
S/Q 2	330	228	59	8	36	42	703
S/Q 3 Akromiombla	630	78	7	43	—	27	785
S/Q 4 Mossikro	188	42	25	64	416	53	788
S/Q 5 } Dioulakro	196	24	701	36	37	155	1 149
S/Q 6 }	231	89	353	126	13	66	878
S/Q 7 Libreville	46	2	243	16	14	89	410
Total	2 487	508	1 415	294	516	512	5 732

Ce tableau fait apparaître d'abord la grande homogénéité des vieux quartiers *baoulé* : 85 % des habitants de Toumodikro-Liberté sont *Baoulé*, et parmi les autres, les plus nombreux sont des fonctionnaires originaires de Basse Côte et des *Sénofo*. Si l'on rapproche de ce caractère la prépondérance des activités agricoles dans ces quartiers, on est tenté de les considérer comme un gros village inséré dans un organisme urbain.

Les caractéristiques démographiques et sociales confirment cette disparité. Sur le plan des revenus, ou du moins des signes extérieurs de richesse, nous verrons plus loin que ce quartier, s'il possède des maisons en « dur » anciennes, est actuellement l'un des plus mal bâtis : signe d'un milieu rural dont les revenus ne sont pas encore à l'échelle des ambitions immobilières.

La zone commerciale et administrative (S/Q 2) est une vraie tour de Babel : on y trouve représentées à peu près toutes les ethnies de Côte-d'Ivoire, des *Dan* aux *Agni* et des *Bété* aux *Sénofo*. Le « Melking Pot » administratif en est responsable

(1) On entend par « famille » le groupe composé, autour d'un adulte en activité, de toutes les personnes entièrement ou partiellement à sa charge depuis plus de trois mois.

(2) On entend par « petite famille » les membres du groupe familial directement liés au chef d'U.B.E. (lui compris) : c'est la famille étroite, au sens européen du mot.

(3) Le chiffre total de population obtenu à partir de ces résultats est : 5 480 individus. L'écart avec le chiffre donné par le recensement (5 557) est inférieur à 1,4 % et peut être considéré comme non significatif.

en ce qui concerne les fonctionnaires ; les activités commerciales ont fait le reste, attirant surtout des *Dioula* et des Sénégalais (qui logent d'ailleurs volontiers dans le quartier voisin).

Akromiombla, malgré son origine est au contraire très homogène : les *Baoulé* y représentent 81 % de la population. Mais ce quartier est beaucoup plus résidentiel que Toumodikro : des revenus plus réguliers, la volonté d'afficher une certaine promotion sociale, y ont fait construire depuis longtemps des bâtiments tôlés. Mais nous verrons que la densité d'occupation est faible : beaucoup de bâtiments sont loués, beaucoup de lots restent inoccupés. Une partie des fonctionnaires, *Baoulé* ou non, habitent ce quartier à cause de sa proximité du centre ; c'est aussi une zone d'investissements immobiliers pour les planteurs aisés des environs.

Mais les *Baoulé* ne sont pas limités à leurs quartiers traditionnels, on les trouve installés partout, même au milieu des *Mossi*. Le hasard de la répartition des lots urbains a joué, mais elle n'a fait que multiplier dans le détail une dilution déjà existante.

Les *Mossi* au contraire sont très fortement groupés. L'habitude de vivre en agglomérations homogènes, la date plus récente de leur arrivée, peut être un certain réflexe défensif, les ont concentrés dans le quartier le plus bas de Toumodi. Là aussi, la rusticité des constructions donne un aspect rural à certains îlots, d'autant plus que beaucoup de concessions non occupées restent en friche, sinon en jardins.

Les moins homogènes de tous sont les quartiers *dioula*. La très grande diversité des provenances n'a pas permis de regroupement géographique précis selon les régions d'origine. Il n'y a même pas de lignages organisés analogues à ceux du *Baoulé* : le « chef *dioula* » est simplement un des premiers arrivés au début de ce siècle.

Cependant, les habitudes communes en matière de vie courante, de religion, de relations sociales, ont créé un vrai « dioulakro », dont la réalité compense l'individualisme de beaucoup de ses membres et se fait fortement sentir au dehors.

Le quartier *dioula* ancien (S/Q 5) groupé autour de la mosquée, a son propre réseau de petits commerces et d'ateliers ; l'aisance atteinte par la majorité des occupants lui donne un caractère d'urbanisation très comparable à celui d'Akromiombla.

La périphérie nord-ouest (S/Q 6) et les écarts (S/Q 7) sont le résultat de deux phénomènes. Ces quartiers sont en voie d'occupation, très progressivement et en ordre dispersé, par des gens venus d'autres quartiers : ils correspondent à l'expansion interne de la ville, ou plus exactement à l'augmentation progressive de l'« espace vital » exigé par chacun.

Mais en même temps ce sont des zones d'immigration récente et encore peu fixée : constructions sommaires, location de chambres à bas prix, trahissent une population à la fois extérieure à la ville et relativement peu fortunée. La limite du périmètre loti n'est pas exactement la ligne de démarcation entre ces deux types de regroupements : ils sont d'ailleurs largement imbriqués. Paysans ou commerçants des environs venus construire une belle maison, « petits frères » qui cherchent à s'installer sommairement après une « visite » plus ou moins longue, manœuvres en quête d'embauche, bergers de passage — tout cela constitue, nous l'avons vu, une population plus jeune, moins stable, où les hommes adultes sont plus nombreux qu'ailleurs.

H. - DENSITÉS

L'étude de la densité du peuplement est assez malaisée. Les opérations de lotissement de 1959 ont fait éclater de nombreuses unités résidentielles, ont contribué à décharger le centre des anciens quartiers et à en peupler la périphérie. Mais ce mouvement est récent, et l'équilibre ne s'est pas encore rétabli. Il n'est plus possible de calculer les densités existant dans les anciens quartiers ; mais, parmi les nouvelles concessions, certaines ne sont pas habitées ; bien des lots ont été achetés par des gens habitant dans d'autres quartiers ou dans des villages de l'extérieur, et ces propriétaires, qui n'ont pas quitté leur ancienne résidence, interdisent l'installation sur leurs lots.

Les chiffres de densité brute de peuplement (quotient de la population résidente par la surface brute du quartier) sont donc peu significatifs. Nous leur préférerons les chiffres de densité « réelle » obtenus en divisant le chiffre de population par la surface totalisée des seuls lots habités.

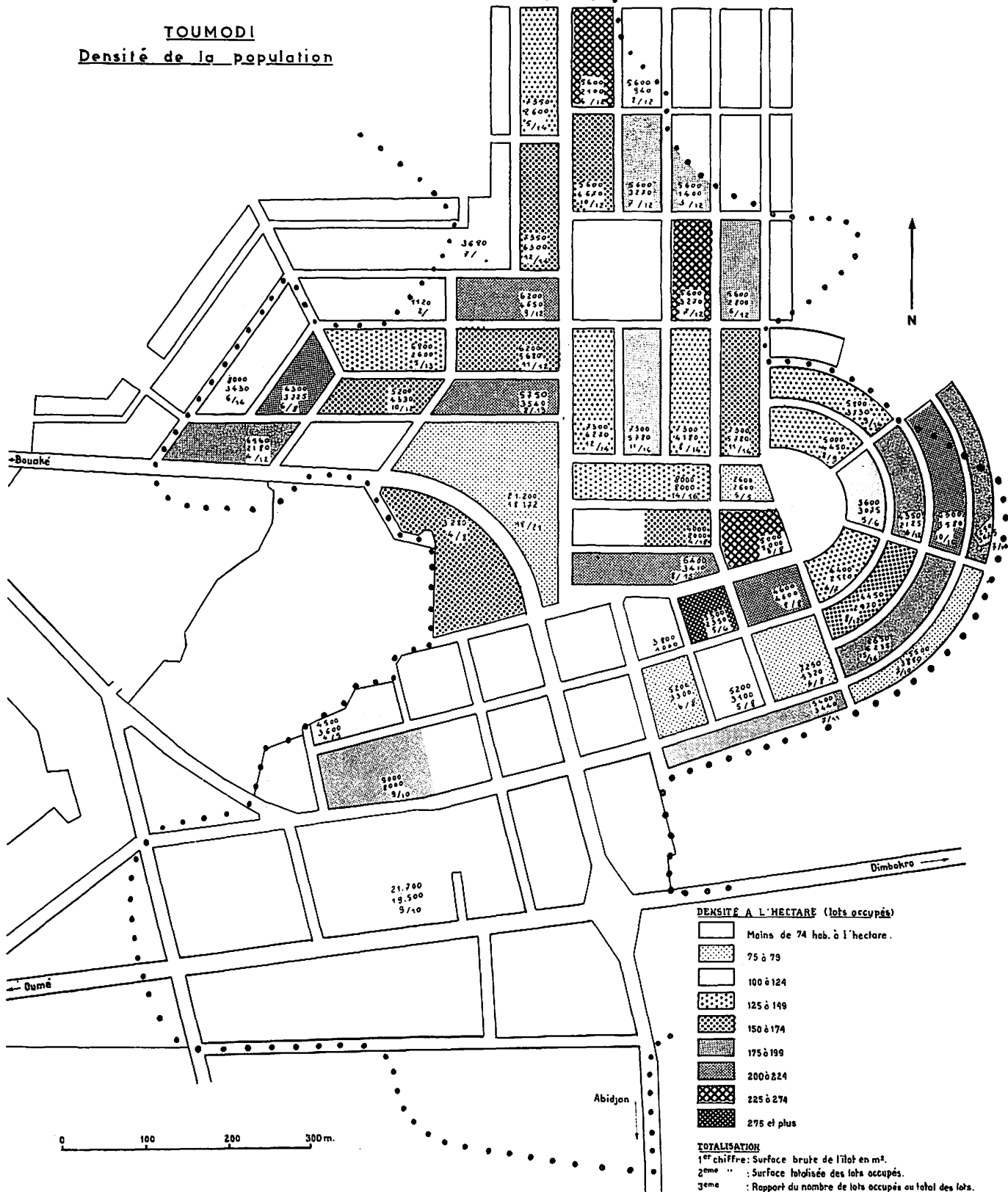
Enfin, les calculs n'ont été établis que pour les parties loties. L'arpentage des diverses extensions n'a pu encore être fait.

TABLEAU D. 2.5. - DENSITÉ DE PEUPEMENT PAR QUARTIER (Nombre d'habitants par hectare)

Quartier	Densité brute	Densité réelle	Densité réelle par îlots (1)	
			maximum	minimum
Toumodikro (S/Q 1 a)	70	88	184	46
Akromiombla (S/Q 3)	89	162	294	75
Mossikro (S/Q 4)	100	169	274	88
Dioulakro (S/Q 5 et 6).....	44	95	272	76
Ensemble de la ville.....	62	117		

(1) Chaque « îlot » est un groupe de lots (5 à 15 lots) constituant un « pâté de maisons » et entouré de voies de circulation.

TOUMODI
Densité de la population



DENSITÉ A L'HECTARE (lots occupés)

- Moins de 74 hab. à l'hectare.
- 75 à 79
- 100 à 124
- 125 à 149
- 150 à 174
- 175 à 199
- 200 à 224
- 225 à 274
- 275 et plus

TOTALISATION

- 1^{er} chiffre: Surface brute de l'ilot en m².
- 2^{ème} " : Surface totalisée des lots occupés.
- 3^{ème} " : Rapport du nombre de lots occupés au total des lots.
- • • : Limites de l'espace bâti.

La carte ci-jointe fait ressortir le caractère théorique de ces moyennes : à l'échelle des îlots, les densités varient du simple au triple dans un même quartier.

Les îlots correspondant au centre des anciens quartiers peuvent atteindre près de 300 habitants par hectare; ceux de la périphérie descendent jusqu'à 80 et moins (densités réelles).

J. - MIGRATIONS, DÉPLACEMENTS

1. - Définitions

Nous distinguerons :

— Les migrations à long terme, dont le caractère définitif est marqué par la venue des familles ou la fondation de familles nouvelles. La modification des conditions économiques entraîne éventuellement un changement d'activité, mais rarement un nouveau départ.

— Les migrations à moyen terme, mouvements de travailleurs sans famille (ou accompagnés de familles réduites). L'évolution économique permettra la stabilisation définitive, ou au contraire provoquera un nouveau départ. On peut estimer à deux ans au maximum la durée de cette phase transitoire : au-delà de ce terme, l'insertion dans le milieu local rend plus difficile un nouveau départ.

— Les déplacements à court terme, mouvements saisonniers de travailleurs agricoles (manœuvres, planteurs), de commerçants et de colporteurs, d'écoliers et d'étudiants.

2. - Migrations à long terme

L'étude complète de ce sujet n'a pas encore pu être faite; nous nous bornerons à indiquer quelques grandes tendances.

— *Immigration baoulé* : importante à l'époque historique (surtout dans le quartier Akromiombla), elle semble très faible aujourd'hui. La quasi totalité des *Baoulé* de la ville sont nés à Toumodi. Mais on assiste à un mouvement d'investissement immobilier, caractéristique du phénomène d'attraction urbaine : de nombreux lots ont été achetés et sont construits pour le compte de planteurs des villages environnants; ce sont à la fois des maisons de rapport, des signes extérieurs de richesse et des résidences pour leurs vieux jours. En quelque sorte, il s'agit d'une « immigration retardée », car de plus en plus les membres de la famille utilisent ce pied-à-terre. On trouve ainsi tous les termes intermédiaires entre le planteur d'un village qui s'est fait construire une maison en « ville » et le planteur d'Akromiombla qui part trois mois par an sur ses plantations éloignées.

— *Émigration baoulé* : peu nette avant 1930, elle est régulière depuis une dizaine d'années et s'accroît depuis 1955-1956 environ. Elle est constituée de jeunes gens, descendus vers la Basse Côte ou Abidjan. Il semble que les emplois recherchés et trouvés soient surtout d'ordre administratif. Une vingtaine de familles *baoulé* de Toumodi ont ainsi déclaré avoir un fils ou une fille fonctionnaire dans la capitale ou dans diverses villes du pays.

— *Immigration dioula* : elle a commencé à la fin du siècle dernier sinon avant, et se prolonge jusqu'à l'époque actuelle. Il semble que parmi les premiers immigrants, un certain nombre se soient établis comme cultivateurs sur des terres obtenues des *Baoulé*. Mais la majorité a été constituée jusqu'à la guerre de 1939, d'artisans, forgerons par exemple. Dès avant la guerre, mais surtout depuis, et en liaison avec l'extension de la traite, les commerçants arrivent en plus grande proportion. Enfin, à l'époque actuelle il semble que beaucoup d'arrivants souhaitent s'installer dans des professions commerciales; mais l'encombrement de ce secteur les refoule souvent vers les emplois de manœuvres non agricoles.

— *Immigration mossi* : elle semble avoir commencé entre les deux guerres et s'être accentuée depuis 1945. Les premiers arrivants étaient des artisans, teinturiers, tailleurs, qui se faisaient colporteurs à l'occasion pour recueillir les commandes ou écouler leurs productions. Mais depuis une quinzaine d'années, la majorité des *Mossi* sont venus à Toumodi chercher des emplois de manœuvres agricoles chez les *Baoulé*; quelques-uns ont pu s'installer à leur tour comme cultivateurs, voire même reprendre ou créer des plantations de café à leur compte. D'autres, dont le nombre est difficile à préciser, ont quitté Toumodi pour la Haute-Volta ou la Basse Côte. Les arrivées de ce type restent importantes; mais elles relèvent partiellement d'un autre phénomène.

3. - Migrations à moyen terme

On rangera dans cette catégorie un certain nombre de manœuvres agricoles *mossi*, venus avec l'intention arrêtée de passer un an ou deux dans la région avant de regagner leur village d'origine. Il semble que ces travailleurs viennent volontiers en équipes complètes, de trois à sept membres environ, logent ensemble, cherchent à se faire embaucher collectivement, et disparaissent après une présence n'excédant pas deux ans, lorsqu'ils estiment devoir rentrer au pays ou chercher fortune ailleurs.

Dans la même perspective, il existe à Toumodi un certain nombre de travailleurs occasionnels, attirés par les chantiers ouverts depuis quelques temps dans la ville : construction d'un château d'eau, pose des conduites d'adduction d'eau, travaux d'établissement d'une nouvelle ligne téléphonique et d'un poste central automatique (en projet); par ailleurs, la construction privée est active depuis deux ou trois ans : elle a attiré de nombreux artisans spécialisés. Le maintien dans la ville des uns et des autres dépend des possibilités de travail qui leur seront offertes dans un proche avenir.

4. - Déplacements à court terme

Ces mouvements, très saisonniers sont le fait de trois groupes de population : des planteurs, des commerçants, des écoliers. Les premiers s'absentent pour trois ou quatre mois, parfois avec leurs manœuvres, à l'époque de la traite, pour sur-

veiller la récolte dans leurs plantations lointaines. Les seconds quittent la ville à la même époque, soit pour faire la collecte du café et du cacao, soit pour profiter des disponibilités monétaires des planteurs et leur vendre divers produits manufacturés; dans ce groupe, les absences peuvent durer un mois consécutif et plus. Enfin, les écoliers venus de toute la région environnante et même de plus loin affluèrent à Toumodi pendant l'année scolaire, et rentrent dans leur ville ou village d'origine à chaque période de congé. Cinq cents écoliers environ sont ainsi arrivés à Toumodi en octobre 1963. Par contre les départs vers d'autres centres sont fort limités : trente-quatre enfants originaires de la ville se répartissent entre les établissements d'enseignement d'Abidjan et de quelques autres villes.

2. - ACTIVITÉS

A. - POPULATION ACTIVE

1. - Définition

La classification socio-professionnelle qui va être présentée repose sur le découpage de la population en « U.B.E. ». Nous avons désigné sous ce sigle tout individu, avec ou sans personne à charge, possédant un budget personnel. Tous les hommes et femmes exerçant un métier déterminé constituent autant d' « U.B.E. ». On ajoutera à ce groupe :

- Les gens possédant un métier, mais actuellement en chômage.
- Les retraités, hospitalisés de longue durée,... : ils seront considérés comme « U.B.E. » non actifs.
- Les femmes sans mari présentant des signes d'autonomie financière (paiement d'un loyer en particulier). Elles seront désignées sous le titre de « ménagères ».

Par contre seront exclus :

- Les apprentis, aides,... entièrement entretenus par leur père, parent ou patron.
- Les femmes dont le mari exerce un emploi recensé, même si elles participent aux travaux des champs ou commercialisent partiellement elles-mêmes leurs productions vivrières. On tentera par ailleurs d'évaluer leur importance économique.
- Les écoliers de l'extérieur en pension à Toumodi.
- Les familles entretenues à Toumodi par un homme en activité à l'extérieur : elles constitueront une rubrique particulière (« UBE extérieures »).

2. - Importance

TABLEAU D. 3.1. - POPULATION ACTIVE ET POPULATION NON ACTIVE
(population résidente et présente)

	Nombre	Proportion
Chefs d'UBE en activité	1 393	} 27,8 %
Ménagères chefs d'UBE	30	
Retraités	28	} 72,2 %
Scolaires étrangers	500	
« UBE extérieures »	142	
Autres personnes non actives	3 070	

Si l'on ajoute à la population en activité les trente-deux chefs d'U.B.E. absents de longue durée (planteurs et fonctionnaires *baoulé*), le pourcentage net de la population active s'établit autour de 29 %.

Il n'est pas possible actuellement de déterminer avec précision l'évolution de la population active depuis 1959. L'augmentation, importante depuis cette époque, des contingents *mossi* et *dioula*, le nombre d'isolés arrivés depuis moins de trois ans, conduisent à penser que ce taux d'activité s'est sensiblement relevé depuis cette date.

3. - Personnes à charge

Si l'on admet le taux d'activité de 29 % établi ci-dessus, le nombre de personnes à charge par adulte en activité est de l'ordre de 2,45 (il serait d'ailleurs plus élevé si l'on faisait entrer en ligne de compte les familles *mossi* restées en Haute-Volta). Cette proportion élevée correspond :

- A l'importance de la population de moins de quinze ans, gonflée encore par les effectifs scolaires étrangers (surtout depuis l'ouverture du Cours Complémentaire de Toumodi).
- Aux charges élevées de la population active *baoulé* (famille « large » importante, émigration d'adultes).
- Au caractère « résidentiel » que commence à prendre la ville : aux retraités titulaires d'une pension officielle s'ajoutent les personnes âgées *baoulé* et *dioula* surtout, venus passer leurs vieux jours dans leur famille urbaine. L'évolution actuelle de l'habitat, marquée par le développement des résidences « secondaires » doit renforcer cette tendance.

B. - CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

TABLEAU D. 3.2. - RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR STATUT ET PAR SECTEUR EN 1964

Secteur d'activité	Indépendants	Salariés et manœuvres	Total	% de l'ensemble
Agriculture	283	85	368	25,9
Artisanat, bâtiment, T.P.	211	96	307	21,6
Commerce et transports	333	185	518	36,4
Administration, services	—	178	178	12,5
Non classés	52	—	52	3,6
Total	879	544	1 423 (1)	100,0
% de l'ensemble	61,8	38,2	100,0	

1. - Secteurs d'activité

Ces chiffres font apparaître :

— Un secteur tertiaire fortement développé. Le personnel administratif n'en constitue qu'une petite partie (12,5 % du total). Un tiers environ de la population active vit du commerce et des transports. Cette importance, due à des éléments historiques et liée au rôle régional de la ville est partiellement responsable des difficultés économiques actuelles de Toumodi.

— Une population agricole encore notable. Le 1/4 de la population active est employée dans ce secteur; et si l'on tient compte des charges familiales plus importantes en milieu paysan, c'est près de 30 % de la population totale qui vit de l'agriculture.

— L'insuffisance des activités « secondaires ». Cette faiblesse serait plus nette encore si ce secteur n'était actuellement gonflé par une conjoncture momentanément favorable et sur laquelle nous reviendrons.

2. - Statut professionnel

Le tableau ci-dessus fait ressortir la prépondérance des « indépendants » sur le plan professionnel. Les agriculteurs emploient peu de manœuvres, et seulement en période de pointe, pour les défrichements ou le buttage. Les artisans travaillent souvent seuls, tout au plus avec un ou deux aides (mais ces aides se déclarent parfois eux-mêmes indépendants : nous y reviendrons dans l'étude de l'artisanat).

Les employeurs importants se réduisent, outre l'Administration, aux maisons de commerce qui pratiquent la traite et aux Entreprises de Travaux Publics qui se succèdent dans la ville depuis dix-huit mois. Cette relative faiblesse de la main-d'œuvre salariée n'empêche pas une certaine mobilité, entre l'artisanat et l'agriculture, ou en direction de l'Administration. Dans une certaine mesure, l'indépendance facilite les replis temporaires sur les branches plus stables de l'économie.

C. — RÉPARTITION PAR PROFESSION ET PAR ETHNIE

Dans le tableau suivant, les catégories professionnelles les plus fortement représentées dans chaque groupe ont été soulignées.

TABLEAU D. 3.3. - RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR PROFESSION ET PAR ETHNIE

Profession	Baoulé	Eburnéo-béniniens	Dioula	Soudano-Sahélien	Mossi	Voltaïque	Total
Agriculteurs indépendants	<u>107</u>	7	<u>89</u>	12	18	<u>42</u>	275
Artisans	<u>44</u>	<u>29</u>	66	15	<u>35</u>	22	211
Apprentis	17	4	7	4	1	1	34
Commerçants indépendants	37	<u>37</u>	<u>143</u>	<u>62</u>	17	25	321
Employés non manœuvres	3	4	3	—	—	—	10
Transporteurs indépendants	2	2	5	1	1	1	12
Chauffeurs - mécaniciens	29	11	39	4	1	8	92
Apprentis	15	1	18	2	1	2	39
Fonctionnaires	<u>39</u>	<u>51</u>	7	—	—	5	102
Manœuvres divers	14	8	<u>73</u>	10	<u>87</u>	<u>53</u>	245
Autres	31	7	<u>11</u>	16	11	6	82
Total	338	161	461	126	172	165	1 423

(1) D'après les chiffres donnés plus haut, on peut constater que l'ensemble des isolés et des familles formaient un total de 1 625 unités budgétaires. La différence entre ce chiffre et les résultats du tableau D. 3.2. correspond à :

1° La population retraitée (une trentaine de personnes).

2° Les chefs de famille temporairement absents, et ceux dont la situation professionnelle n'a pu être établie avec netteté.

3° Les chômeurs, qu'on a évalué, par extrapolation et en référence à une enquête analogue, à 5 % environ de la population active, soit quelque 80 individus.

De ce tableau nous extrairons quelques grandes lignes. Les *Baoulé* sont essentiellement cultivateurs, mais comptent aussi beaucoup d'artisans (en particulier dans la mécanique et la confection) et de fonctionnaires. Très peu occupent des emplois de manœuvres, comme il sied à une population à base rurale et anciennement implantée.

Les « Eburnéo béniniens » sont constitués de deux catégories bien différentes : des fonctionnaires, d'origine variée mais toujours ivoirienne, et des commerçants étrangers (Dahoméens et Nigériens).

Chez les *Dioula* et les autres soudaniens, les activités commerciales sont largement prépondérantes, mais un fort noyau d'agriculteurs est en place depuis plusieurs décennies (il existe un « terroir » *dioula*).

Mossi et Voltaïques, arrivés plus récemment, forment le plus gros contingent de manœuvres; il faut cependant rappeler un groupe artisanal important chez les *Mossi* (teinturerie, confection) et une grosse colonie agricole composée surtout de *Sénofo*.

D. - ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

La situation de l'emploi est actuellement satisfaisante; mais les perspectives ne sont que moyennement favorables, en dehors du monde des agriculteurs indépendants.

1. - Commerce

Le secteur commercial est fortement prépondérant (32,5 % de la population active); nous constaterons plus loin qu'il est probablement pléthorique. Dans cette branche, l'activité est importante pendant la traite, qui permet de nombreuses transactions de novembre à mars; le reste de l'année est peu animé.

Les bénéfices spectaculaires réalisés il y a quelques années dans le commerce du café et du cacao, et le prestige que revêtent les activités commerciales, même chez les *Baoulé*, provoquent de nombreux essais de « commerce ». En cas d'échec, on a deux possibilités; certains, *Baoulé* surtout, mais aussi *Dioula*, se replient sur le secteur agricole : ce phénomène est frappant depuis 1960 environ. Les autres, soit faute de réserves financières pour reprendre la culture, soit manque de goût ou de compétence pour ce travail, cherchent des emplois de manœuvres ou de commis.

Les attaches rurales de la population *baoulé* et *dioula* rendent assez facile ce transfert : mais il semble que les possibilités financières viennent à manquer pour mettre en culture les terrains encore disponibles. La facilité de reclassement s'en trouve diminuée.

2. - Artisanat

Trois groupes d'artisans coexistent à Toumodi, avec des fortunes diverses. Les uns assurent des fabrications traditionnelles à des prix encore actuellement compétitifs : ce sont en particulier les forgerons, dont les « *daba* » sont meilleur marché que les outils importés équivalents.

Beaucoup d'autres — teinturiers, bijoutiers, par exemple — ne peuvent lutter contre les articles d'importation à bas prix; ils tentent de se spécialiser dans des productions de « luxe », comme les pagnes dits « *baoulé* » mais leur situation est de plus en plus difficile.

Enfin, une nouvelle catégorie d'artisans est en train de se développer, celle des « réparateurs » : en radio, en automobile, en pneumatiques, en vêtements même.

3. - Manœuvres

Les manœuvres agricoles semblent avoir des perspectives d'emploi intéressantes; la demande de main-d'œuvre pour les défrichements, travaux de plantation, récoltes, obéit à un rythme saisonnier, qui explique les variations du prix de cette main-d'œuvre au cours de l'année; mais son volume varie peu. Le relèvement récent des prix au producteur ne peut que renforcer cette demande.

Par contre, les autres catégories de manœuvres sont plus menacées. Quelques-uns, employés par les maisons de commerce ou par l'Administration, sont assurés d'une certaine stabilité. Mais beaucoup d'autres travaillent de façon irrégulière, dans des chantiers temporaires, dans le bâtiment à l'époque de la traite. Or les « grands travaux » en cours dans la ville semblent devoir se terminer dans un délai assez rapproché — un an au maximum —. Et l'activité actuelle de la construction va prochainement diminuer, car la reconstruction en « dur » de la ville est fortement avancée.

Nous n'avons pu chiffrer l'importance de la population active menacée par ces perspectives; elle semble assez considérable, de l'ordre d'une centaine d'hommes environ et peut-être davantage.

CHAPITRE II

L'HABITAT

1. - CONDITIONS PARTICULIÈRES

2. - ÉTUDE TECHNIQUE

- A. - Description et classification des constructions
- B. - Techniques et prix

3. - ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION

4. - UTILISATION DE L'HABITAT

On n'a présenté ici que les premiers résultats d'une enquête systématique dont l'étude approfondie est en cours.

1. - CONDITIONS PARTICULIÈRES

A. - LE LOTISSEMENT

A Toumodi, l'habitat est en pleine révolution. En effet, le lotissement systématique de la ville, présenté en 1957, a été réalisé à la fin de 1958 par percement au bulldozer des voies nouvelles et bornage de toutes les concessions. Après quoi les lots ainsi délimités ont été répartis, en s'efforçant de satisfaire d'abord les occupants. Depuis lors et périodiquement, l'Administration procède à de nouvelles distributions.

Les propriétaires de nouveaux lots doivent entreprendre la construction d'un bâtiment définitif dans les deux ans qui suivent l'attribution, sous peine de reprise. Et les constructions nouvelles ne sont autorisées qu'après contrôle de leur plan, visite des fondations qui doivent être construites en ciment et acquittement d'une taxe de bornage généralement fixée à six mille francs.

L'exigence ainsi posée provoque des difficultés fréquentes de financement. Un biais avait été trouvé : le propriétaire faisait la dépense des fondations et du bornage, et attendait des temps meilleurs pour construire. Actuellement, l'Administration tend à imposer la construction complète dans le délai prescrit, mais le fait avec une certaine souplesse. La nouvelle solution consiste à édifier un très petit bâtiment, dont le prix est peu élevé, et à se réserver la possibilité d'en faire un autre plus important par la suite. Quoiqu'il en soit, la reconstruction, bon gré mal gré, avance assez rapidement, comme on le verra plus loin.

B. - L'IMMIGRATION

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'immigration est très importante depuis quatre ou cinq ans, en rapport d'ailleurs avec l'activité du bâtiment, dont la main-d'œuvre nombreuse contribue à créer par contre-coup une forte demande de logement. Ces travailleurs immigrants se logent soit dans des pièces de louage, soit dans des cases traditionnelles construites à la périphérie des quartiers, sur les lots non attribués, ou en dehors du périmètre urbain. Nous constaterons ainsi que le nombre de cases traditionnelles continue à augmenter.

C. - L'ATTRAIT URBAIN

Nous avons évoqué déjà le rôle des planteurs étrangers à la ville ou des fonctionnaires en poste ailleurs, qui se font construire une maison à Toumodi. Ce phénomène, en voie d'accélération, est suscité par les réformes de 1958; nous reviendrons sur son importance économique par la suite.

2. - ÉTUDE TECHNIQUE

A. - DESCRIPTION ET CLASSIFICATION DES CONSTRUCTIONS

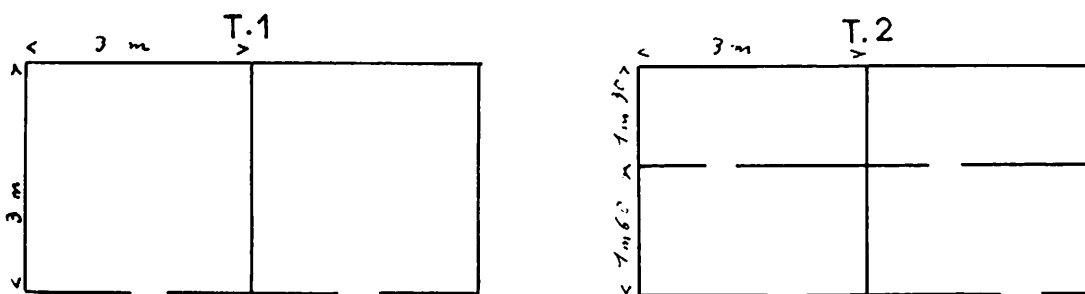
De nombreux types de construction existent ou se construisent actuellement, de la case en banco à l'appartement moderne, avec une extrême variété de plans, de matériaux, de techniques même. Nous avons adopté une classification essentiellement basée sur les matériaux employés, comme étant la plus significative sur le plan économique, et nous l'avons limitée à cinq catégories principales.

1. - Construction traditionnelle (désignée par la lettre « T »)

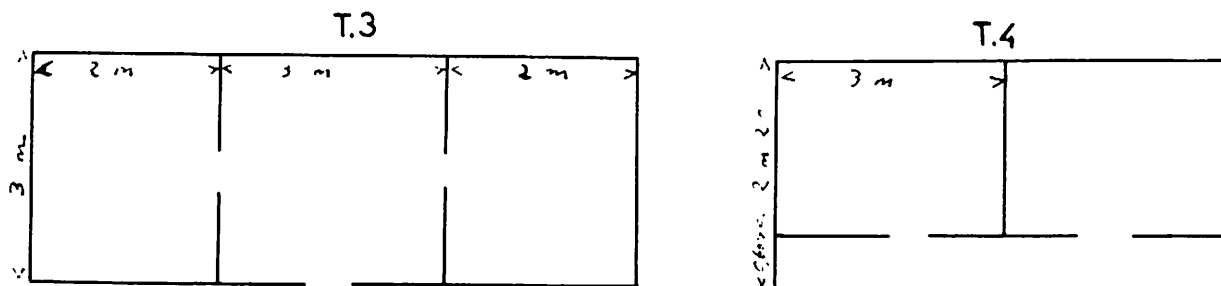
Rentrent dans cette catégorie tous les bâtiments possédant une couverture végétale.

a - Le plan et les dimensions

Les plans sont relativement peu nombreux. Le plus souvent il s'agit de maisons-stalles (« T. 1 ») faites de pièces indépendantes juxtaposées. Ce plan est le plus rapide à réaliser, et il permet facilement une prolongation par la suite.



Mais les *Dioula* adoptent volontiers un plan plus compliqué (« T. 2 ») dans lequel chaque travée reste indépendante mais se divise en deux parties distinctes et inégales (pompeusement appelées « chambre » et « véranda »). Ces deux types de maisons sont les seuls construits actuellement dans cette catégorie. Mais il existe un troisième type (« T. 3 »), principalement utilisé par les *Baoulé*, et dans lequel une pièce centrale commande deux chambres latérales. Ce plan, lié souvent à un système particulier de toiture, est abandonné dans les cases traditionnelles actuelles; mais il est souvent repris pour des bâtiments en « dur ».

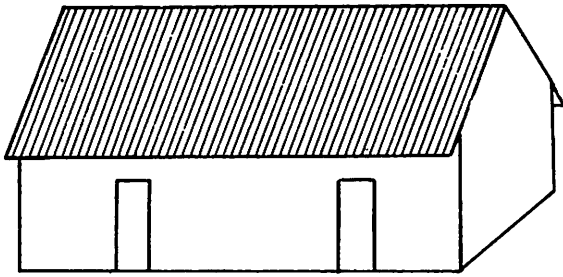


Signalons encore pour mémoire — il en reste quelques exemplaires en voie de démolition — des cases à couloir intérieur desservant des pièces accolées (« T. 4 »). On retrouve trace de cette structure dans certains bâtiments modernes.

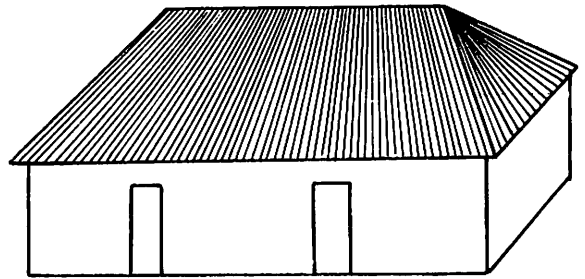
Les dimensions de toutes ces constructions sont limitées par les exigences du procédé de couverture : le toit de paille demande une forte pente et une armature importante; la largeur des cases dépasse de ce fait rarement 3 mètres (dimension intérieure). De même la hauteur disponible à l'intérieur est limitée par la pente du toit : les murs de façade n'excèdent guère 1,80 m de hauteur en façade.

Deux types de toit sont encore couramment construits. L'un (« TC. 1 ») est pratiqué par les nouveaux arrivants étrangers, les *Dioula*, les *Mossi*; c'est le toit à deux pentes, de construction rapide et simple, où les piliers sont incorporés dans les pignons. L'autre (« TC. 2 ») semble l'apanage exclusif des *Baoulé*; la poutre faîtière ne va pas jusqu'aux pignons; elle est supportée par deux montants soit isolés soit incorporés dans les cloisons intérieures; la plus grande partie du bâtiment porte un toit classique à deux pans; les extrémités sont traitées, comme dans les cases rondes, en montants rayonnant autour de l'extrémité de la faîtière.

COUVERTURE TC.1



COUVERTURE TC.2



b - Les matériaux et la construction

Les matériaux employés pour les murs varient. Dans la majorité des cas, c'est la traditionnelle armature végétale que l'on enduit de « banco ». Quelques-uns, influencés par les constructions modernes, adoptent les briques de terre empilées et jointes d'argile. Le mur coffré à la manière des Dahoméens est pratiquement inconnu.

Le toit est composé exclusivement de bottes de paille attachées par des liens végétaux à une dense armature de bambous. Exceptionnellement, certains toits ainsi constitués ont reçu par la suite une toile bitumée qui en recouvre tout ou partie : il s'agit plus d'une sorte de « bricolage » temporaire que d'une conception réfléchie.

Le crépissage des murs est généralement fait en banco. Mais certaines cases, surtout celles construites en briques de terre, sont crépies de ciment sur la face exposée aux tornades ou sur la façade principale ; ou tout au moins, le piétement des murs est-il cimenté jusqu'à 30 ou 40 cm du sol.

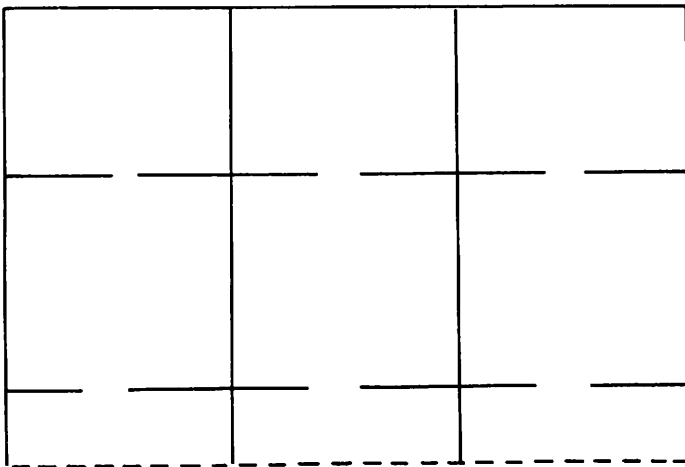
2. - Constructions modernes (Types « M »)

A l'opposé se situe la maison moderne. Sous sa forme classique et actuellement la plus en faveur, c'est une construction en parpaings de ciment, crépie, couverte de tôles ou de plaques d'éverite ondulée.

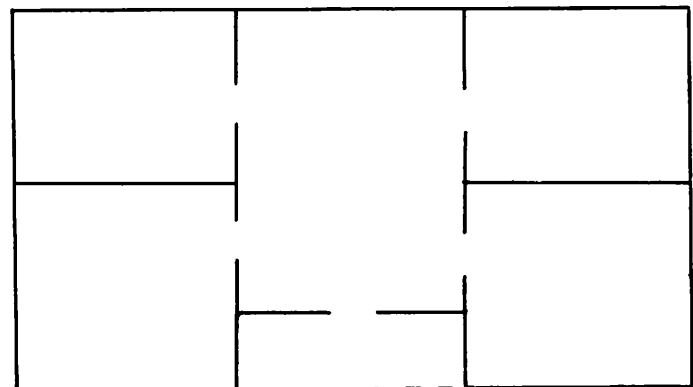
Là, les possibilités offertes par les matériaux employés pourraient permettre un foisonnement de plans ; en fait cependant, la plupart des constructions se ramènent à deux types, à l'intérieur desquels peuvent jouer des variations de détail.

L'influence de l'architecture traditionnelle est manifeste dans le premier cas (« M. 2 ») : c'est, avec des dimensions différentes, la « maison-stalle » habituelle. La division en deux pièces inégales est généralisée, la profondeur de l'ensemble va de 5 à 8 mètres. L'innovation principale réside dans la terrasse couverte, large de 1 m à 1,50 m, qui court d'un bout à l'autre de la façade, coupée par le prolongement des cloisons intérieures. Les dimensions des pièces semblent peu différentes de celles des maisons anciennes (7 à 15 m² par pièce). La porte unique est la seule ouverture de chaque travée, tout au plus une petite imposte et des claustra très hautes fournissent-elles très peu d'air et de lumière...

M.2



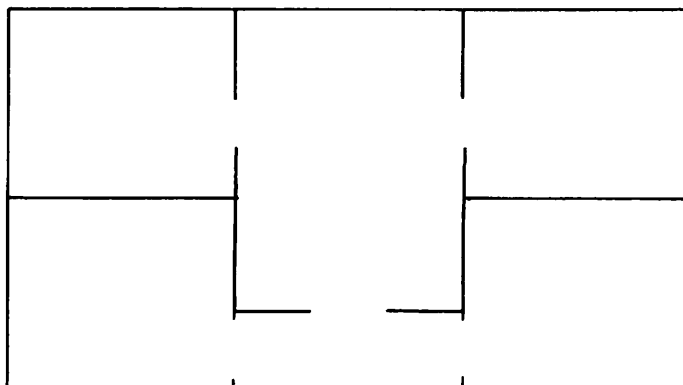
M.3



Le plan « M. 3 » est par excellence celui des *Baoulé*, et a dirigé la construction de la majorité des maisons récentes. Au départ, c'est la reprise de la maison *baoulé* classique (« T. 3 »). On a profité des possibilités techniques d'élargissement pour ménager deux chambres de chaque côté de la « véranda » ; là encore, la terrasse couverte est de rigueur, mais elle joue un rôle plus important. Souvent plus profonde (1,50 m à 2,30 m), elle mord suffisamment sur la travée centrale pour

qu'on y fasse s'ouvrir une ou deux des chambres latérales (« M. 3.2 »). Ce dernier système qui donne leur indépendance à deux pièces facilement « louables » est très employé dans les immeubles de rapport et les résidences secondaires.

M.32



De nombreuses autres adaptations existent, soit adoption de dimensions différentes, soit création globale sur un plan original, soit surtout composition baroque faite de tranches plus ou moins adaptées les unes aux autres. Dans un cas, il semble que le constructeur ait suivi à peu près un plan-type du service de l'urbanisme...

3. - Constructions intermédiaires

Outre ces deux types fondamentaux (T et M) nous avons différencié trois catégories intermédiaires ou supérieures.

a - Sous le sigle « IT » (Intermédiaire Traditionnel), nous avons rangé un type de construction peu fréquent, où des murs en banco ou en briques de terre supportent un toit de tôle. Il s'agit de constructions bâtarde, puisque le toit reste soutenu par des montants fourchus incorporés dans les pignons. On a peu tiré parti des possibilités nouvelles offertes par la couverture en tôle. Actuellement, le promoteur préfère attendre dans une case en paille d'avoir réuni l'argent nécessaire à une construction définitive.

b - Catégorie IM

Les autres catégories intermédiaires se différencient par la technique de construction des murs. Par souci d'économie, on évite l'utilisation des parpaings de ciment, et diverses solutions ont été essayées.

Deux systèmes anciens n'ont plus guère cours, soit faute de techniciens pour les réaliser, soit en raison de leur coût élevé ou de leur fragilité.

Dans l'un, des murs porteurs épais, de type dahoméen ou local, sont crépis intérieurement et extérieurement; ils supportent directement un toit de tôle. Le plan intérieur est du type T. 2 ou T. 4, les cloisons intermédiaires sont également portantes. Plusieurs maisons en « dur » anciennes ont été construites ainsi.

Une autre solution consistait à encadrer un mur de terre par des piliers en béton armé, élevés aux quatre angles; cette technique, coûteuse et pourtant fragile, n'est plus usitée.

Actuellement, la préférence des constructeurs va vers les murs autoportants améliorés : briques de terre assemblées au béton de ciment, ou briques « stabilisées » composées d'argile, de sable et de ciment compactés par une petite presse. Ces deux systèmes sont suffisamment robustes pour supporter un toit de tôle; ils présentent l'avantage de pouvoir attendre plusieurs années le crépissage définitif. Une fois celui-ci réalisé, ils ont aussi belle apparence que les maisons entièrement en ciment. A l'usage, ils se révèlent en outre sensiblement moins chauds.

c - Catégorie ML

Enfin, un dernier type de construction (ML) se rapproche des appartements européens. Le plan, variable, incorpore à l'intérieur de la construction, salle d'eau, WC, et même parfois cuisine. L'équipement intérieur est plus soigné, les pièces sont carrelées et plafonnées. Ces réalisations restent malgré tout, en raison de leur prix, exceptionnelles.

B. - TECHNIQUES ET PRIX DES CONSTRUCTIONS

1. - Cases traditionnelles (Type T)

a - Matériaux

Le premier soin du constructeur paysan est de se procurer les bambous nécessaires. Il existe des bambusaies à proximité; mais elles ont été déjà largement utilisées; il faut parfois aller à plusieurs kilomètres sur la route de Dimbokro ou sur celle d'Oumé, pour trouver les quantités nécessaires. Le paysan se charge lui-même de la coupe; il fait parfois appel à une camionnette pour transporter sa moisson à domicile, mais le plus souvent la rapporte lui-même un peu à la fois. Il s'occupe de trouver, en général à proximité, un trou de terre à banco; l'argile de crépissage est plus rare et nécessite souvent un voyage en camion : les points d'extraction se trouvent tout au nord et au nord-ouest de la ville.

Dans la plupart des cas on achète la poutre faîtière et les montants de soutènement, quoiqu'il soit possible de les trouver dans un rayon de 5 à 6 km.

La paille du toit est coupée dans les marais situés à l'est de la ville; il est exceptionnel de l'acheter. Par contre, les portes viennent à peu près obligatoirement de l'atelier de menuiserie; même confectionnées avec des planches récupérées, elles coûtent cher — 1 200 F l'une en moyenne — ce qui, entre autres raisons, conduit à les faire petites et étroites.

Le ciment utilisé éventuellement pour le revêtement s'achète sac par sac, dans les grands magasins de la ville, à un prix variant entre 400 et 450 F le sac (8 000 à 9 000 F la tonne).

Le prix de revient est difficile à définir. Il est théoriquement possible en y consacrant le temps nécessaire, de réaliser une telle construction sans dépense d'argent. Le plus souvent cependant, les fourches et la faîtière sont achetées — 2 000 F environ — de même que les portes et le ciment.

b - Devis

On a établi les prix de revient de ces constructions, tantôt en attribuant aux temps de travail leur valeur en argent (sur la base du prix moyen des manœuvres : 150 F par jour) : c'est l'hypothèse monétaire, tantôt en ne faisant entrer en ligne que les dépenses réellement effectuées : hypothèse « non monétaire ». Les calculs, établis d'après une dizaine de devis ont été ramenés à une surface couverte théorique de 20 m².

TABLEAU H.1.1. - DEVIS D'UNE CASE TYPE « T » DE 20 M² COUVERTS (en francs)

	Hypothèse « monétaire »	Hypothèse « non monétaire »
<i>Matériaux :</i>		
fourches et faîtières	2 000	—
armatures	4 000	—
paille	2 400	—
portes	2 800	2 800
ciment	3 000	3 000
<i>Main-d'œuvre</i>	11 700	1 800
<i>Total</i>	25 900	7 600

2. - Maisons modernes

a - Matériaux

Dans les constructions modernes (type M), la quasi totalité des matériaux sont achetés. Les dépenses sont engagées au fur et à mesure des possibilités budgétaires. Pour une maison moyenne — 100 m² — on emploiera jusqu'à finition complète 15 à 17 t de ciment, vendu sur la base de 8 500 F la tonne, et 100 à 120 tôles d'un prix moyen de 450 F. Il faut y ajouter le transport du sable (30 à 35 camions), l'achat des chevrons, des portes et fenêtres, des claustra, de la peinture... Plus de 70 % du prix de la maison est consacré à l'achat des matériaux. Les cours de ceux-ci depuis quelques années ont tendance à baisser, grâce aux facilités nouvelles de transport : le ciment est actuellement vendu 11 % moins cher qu'en 1958, les tôles 14 % (mais on ne peut certifier que la qualité soit la même). Globalement, les prix des matériaux ont baissé de 7 % depuis 1958.

b - Techniques de construction

Les difficultés de financement sont responsables de l'étalement des travaux dans le temps : il faut en moyenne 2 ans pour mener à bien la construction; certaines sont achevées en 6 mois, d'autres traînent 4 ans et plus. On verra plus loin que le nombre de maisons achevées chaque année est étroitement lié à l'importance de la précédente traite. Techniquement cependant, il est possible de mener à terme une construction en 2 à 6 mois.

La première étape est celle des fondations. Coulées dans un coffrage, ou à coffrage perdu, ou construites en parpaings, elles consomment une grosse quantité de ciment.

Le montage des murs est classique; les linteaux des fenêtres sont coffrés directement; le chaînage est relativement rare. Parfois les angles sont renforcés par des piliers en béton armé.

Le toit est à une seule pente — solution économique — pour les bâtiments dont la profondeur ne dépasse pas 4 ou 5 m; le plus souvent il comporte deux pentes, plus rarement quatre, d'inclinaison faible pour diminuer les frais de charpente et de tôle. La poutre faîtière et les chevrons reposent directement sur les murs; la ferme est peu employée même pour les toits à quatre pentes, qui s'inspirent directement de leur ancêtre traditionnel (T. 2).

Les opérations suivantes — pose des portes et fenêtres, cimentage du sol, crépissage, peinture éventuellement, ne posent pas de problème technique particulier.

c - Main-d'œuvre

L'ensemble des travaux est effectué, sauf exception, par une main-d'œuvre spécialisée. Trois artisans sont requis : le « coupeur de briques », le maçon et le menuisier.

Le premier fabrique les parpaings, avec des moules simples dans lesquels le béton est compacté par chocs répétés sur le sol; ce travail est souvent exécuté par des manœuvres, à un prix fixe de 100 F par sac de ciment. La fabrication des

briques de terre se fait dans des moules en bois sans fond où l'on compacte la terre avant de la laisser sécher au soleil; un seul moule suffit pour toutes les briques. Les briques « stabilisées » s'achètent le plus souvent toutes faites au Service de l'Habitat.

Le deuxième personnage, et le plus important, se charge de la construction proprement dite, depuis le coulage des fondations jusqu'au crépissage inclus. Le prix peut être fixé forfaitairement : le promoteur fournit les matériaux nécessaires et laisse le maçon mener le chantier à sa guise. En général, le propriétaire recrute directement les manœuvres payés à la journée, et le maçon toujours lié par contrat; souvent, il surveille les travaux et peut mettre la main à l'ouvrage. En ce cas, le maçon demande environ 500 F par m² couvert; les manœuvres (2 ou 3) reviennent globalement à peu près au même prix — (coupage de briques compris).

Le menuisier intervient à la fin du montage des murs et avant le crépissage. Il se charge de la pose des chevrons, de la fixation des tôles, de la mise en place des portes et fenêtres. Le prix, forfaitaire également, dépend de la complexité de la charpente : il est de 120 F par m² couvert pour les toits simples des bâtiments étroits, il atteint 200 F pour les grandes maisons carrées au toit à quatre pentes, ou pour les couvertures en éverite.

Un quatrième « spécialiste » est parfois utilisé : c'est le peintre, il se charge des boiseries intérieures et extérieures et éventuellement des murs. La peinture est toujours achetée directement par le propriétaire; l'artisan demande pour son travail un prix global qui va de 80 à 150 F le m² de plan selon l'importance du travail.

d - Prix

Sur la base d'une dizaine de devis, on a établi le prix de revient d'une maison moderne de 12,5 × 8 m.

TABLEAU H. 1.2. - DEVIS D'UNE MAISON MODERNE DE 100 M² COUVERTS (en francs)

Matériaux :		
ciment	130 000	} 72 %
sable	21 000	
tôle	52 000	
chevrons	34 000	
portes et fenêtres	60 000	
peinture	20 000	
divers	3 500	
Total matériaux	320 500	
Main-d'œuvre :		
coupeur de briques	12 000	} 28 %
maçon	50 000	
manœuvres	38 000	
menuisier	15 000	
peintre	10 000	
Total main-d'œuvre	125 000	
Total général	445 000	100 %
Prix au m ² couvert	4 450	

3. - Constructions intermédiaires

L'étude détaillée de ces bâtiments serait fastidieuse, d'autant plus qu'ils ne diffèrent entre eux que par l'emploi de matériaux ou de techniques plus ou moins économiques. On se contentera de donner un devis approximatif pour trois catégories plus importantes.

TABLEAU H. 1.3. - DEVIS MOYEN DE TROIS CONSTRUCTIONS DE TYPE INTERMÉDIAIRE

Désignation	Type de bâtiment		
	IT	IM 1	IM 2
Surface couverte (m ²)	40	50	50
Matériaux :			
briques de terre	—	20 250	—
briques stabilisées	—	—	24 250
sable	—	7 500	7 500
ciment	13 600	40 000	39 000
fers à béton	6 400	—	—
chevrons	9 600	12 000	12 000
tôles	18 000	22 500	22 500
portes et fenêtres	7 600	9 500	14 750
Total matériaux	55 200	111 750	120 000

Désignation	Type de bâtiment		
	IT	IM 1	IM 2
Main-d'œuvre :			
coupage des briques }	21 400		
montage et crépi }	4 000		
Total main-d'œuvre	25 400	44 250	45 750
Prix total	80 600	156 000	165 750
Prix au m ² couvert	2 015	3 120	3 315

3. - ÉVOLUTION

a - ÉTAT EN 1959

TABLEAU H. 3.1. - RÉPARTITION PAR TYPE ET PAR QUARTIER DES BÂTIMENTS EXISTANT À LA FIN DE 1959 (en m² couverts)

Quartier	Type de bâtiment			
	T (1)	IT	IM	M
Toumodikro-Liberté	468	1 168	517	918
Akromiombla	2 416	714	—	971
Mossikro	2 680	—	—	—
Dioulakro	2 896	2 089	460	1 786
Libreville	224	255	—	—
Total	8 684	4 226	898	3 321
Nombre de cases	289	82	19	47

La plupart des bâtiments définitifs existant à cette date sont anciens : le lotissement a été réalisé à la fin de 1958 et les premières constructions nouvelles sont achevées vers la fin de 1959.

b - ÉVOLUTION DE 1960 À 1963

TABLEAU H. 3.2. - SURFACE COUVERTE ET NOMBRE DE BÂTIMENTS RÉALISÉS CHAQUE ANNÉE

		Type de bâtiment			
		T	IT	IM	M
1960	Surface	1 570	335	244	2 166
	Nombre	50	6	5	30
1961	Surface	1 438	61	78	2 811
	Nombre	49	1	2	40
1962	Surface	1 789	318	79	1 563
	Nombre	61	6	2	22
1963	Surface	2 804	336	444	5 405
	Nombre	95	7	10	78

Ce tableau demande quelques remarques.

1 - Les catégories intermédiaires sont peu représentées. La fabrication de cases « IT » est ralentie, alors que les autres types se développent rapidement. La reprise des bâtiments « IM » en 1963 se poursuit en 1964 — elle correspond à la mise au point des techniques de murs « économiques ».

2 - Les cases traditionnelles se multiplient plus vite que les maisons définitives, ce qui semble contredire la législation et la tendance actuelles. L'explication réside dans la poussée démographique brutale que connaît la ville depuis quatre ans, alors que la construction en « dur » est forcément lente.

(1) Estimation.

3 - La baisse du nombre de bâtiments achevés dans la catégorie « M » en 1962 est due aux mauvais résultats du café en 1961-1962; pour les planteurs comme pour les commerçants, l'investissement foncier reste lié étroitement aux bénéfices de la traite.

c - SITUATION À LA FIN DE 1963

TABLEAU H. 3.3. - RÉPARTITION PAR QUARTIER ET PAR TYPE DE LA SURFACE COUVERTE RÉALISÉE A LA FIN DE 1963 (en m² couverts)

Quartier	Type de bâtiment			
	T	IT	IM	M
Toumodikro-Liberté	1 912	1 658	562	2 861
Akromiombla	939	564	151	3 185
Mossikro	2 638	301	136	1 902
Dioulakro	2 684	2 145	894	7 388
Libreville	2 932	608	—	—
Total bâti	11 105	5 276	1 743	15 336
Nombre de cases	397	102	38	217

On constate en rapprochant les tableaux H. 3.1. et H. 3.3. :

1 - Que le nombre des cases traditionnelles a augmenté. Les vieilles cases sont progressivement démolies dans le centre, mais de nouvelles s'élèvent dans la périphérie des quartiers et en dehors des périmètres lotis : elles sont particulièrement nombreuses dans les quartiers Mossikro et Liberté, et surtout à Libreville.

2 - Que tous les quartiers urbanisés ont connu un taux à peu près parallèle de croissance : ceci tient à ce que les lots sont répartis, lors des distributions actuelles, sans considérations d'ethnie ni de revenus : il n'y a pas de quartier « pauvre », et l'homogénéité ethnique des quartiers tend à disparaître.

d - VALEUR DES INVESTISSEMENTS

Le tableau suivant donne un ordre de grandeur du volume des capitaux investis dans le bâtiment depuis 1960. Pour atténuer les variations conjoncturales, on a pris la moyenne des quatre années indiquées.

TABLEAU H. 3.4. - INVESTISSEMENTS ANNUELS DANS LE BÂTIMENT, PAR TYPE DE BÂTIMENT (en francs)

Désignation	Type de bâtiment				
	T	IT	IM	M	ML
Surface bâtie en 4 ans	7 599	1 050	845	11 945	395
Moyenne annuelle	1 900	262	211	2 986	99
Prix moyen du m ²	—	—	2 855	4 455	12 125
Valeurs des investissements annuels	1 972 000		602 000	13 304 000	1 197 000
Total investi par an	17 075 000				

Ces chiffres considérables sont probablement en partie des investissements « forcés » — la pression administrative exerçant ses effets. Il est encore trop tôt pour que la majorité des constructeurs aient retrouvé leur équilibre financier. Parmi la minorité disposant de revenus importants on assiste au contraire à une certaine spéculation, soit pour la construction de bâtiments secondaires à louer, soit même pour la cession à bail, voir la revente, de bâtiments complets.

Quoiqu'il en soit, on peut estimer que le tiers de la ville est déjà reconstruit; mais il est probable que le rythme d'investissement va diminuer : les premiers bâtisseurs ont été les plus aisés; ceux qui n'ont pas encore ou a peine commencé, ont des disponibilités plus réduites. Il est possible cependant que le relais soit pris par des planteurs des alentours et des fonctionnaires originaires de la région; ces nouveaux clients ne semblent pas attirés par les lots vacants existant au nord-est de la ville; c'est à leur intention qu'une extension du lotissement a été réalisée sur la route de Dimbokro, et qu'une seconde est en préparation.

4. - UTILISATION DES BÂTIMENTS

a - HABITATION

La modernisation progressive des bâtiments s'accompagne très lentement d'une évolution des conditions d'habitation.

Nous avons constaté que l'équipement sanitaire est quasi nul aussi bien dans les cases traditionnelles que dans la plupart des bâtiments modernes. Rares sont encore les maisons comportant une douchière intérieure, exceptionnelles celles munies de W.C. L'habitude de maintenir les « dépendances » — cuisine, douche, W.C. — à l'autre bout de la cour reste très vivace. Et ces équipements commencent à peine à faire l'objet de modernisation : on préfère bâtir des chambres à louer qu'une cuisine en « dur ». Quelques réalisations existent, plus ou moins heureuses, dans différents quartiers; le problème de l'aération reste la principale difficulté à résoudre, surtout pour les cuisines.

Les conditions de vie à l'intérieur des bâtiments évoluent peu. On s'entasse pour la nuit dans le moins de chambres possible; les autres pièces restent vides. L'ameublement lui-même se modernise assez vite chez les fonctionnaires, beaucoup plus lentement ailleurs; les enfants dorment presque toujours sur la natte, et les grandes personnes en font souvent autant. Le mobilier moderne est un signe d'aisance, ainsi que les « salons » qui équipent de nombreuses vérandas, et même l'installation électrique, en place parfois depuis deux ans déjà... L'équipement en usage reste proche de la tradition; à cet égard les fonctionnaires et, plus généralement, les gens sachant lire et écrire jouent un rôle d'exemple.

b - LOCATION

La persévérance avec laquelle ceux qui le peuvent accumulent dans leur concession bâtiment sur bâtiment ne répond pas au seul souci de loger plus largement leur famille. L'afflux de « passagers » depuis quatre ans a développé la location, pour laquelle on réserve de préférence les bâtiments neufs. Le propriétaire préférera souvent rester dans une case en terre, s'il peut, par le biais des locations, espérer améliorer ses gains.

Mais on loue également des cases en paille, surtout dans les quartiers périphériques : le prix peu élevé (500 à 750 F) les rend accessibles aux manœuvres de passage. La pièce unique dans un bâtiment moderne type M3 se loue 1 000 à 1 500 F, le « deux pièces » dans une maison-stalle type M2 de 2 000 à 2 500 F. Pour la maison complète, suivant son importance, le montant de la location va de 4 000 à 8 000 F et même plus.

On a calculé, sur la base d'un sondage au 1/16^e, les revenus locatifs effectivement perçus en 1963.

TABLEAU H. 3.5. - SURFACE LOUÉE ET VALEUR DE LA LOCATION, PAR TYPE DE BÂTIMENTS

	Type de bâtiment			
	T	IT	IM	M
Surface totale du type	11 105	5 276	1 743	15 336
Surface louée	344	423	410	2 198
Valeur locative	27 752	35 239	33 182	227 198
Total mensuel	323 371			
Total annuel	3 880 000			

La valeur des locations atteindrait ainsi près du 1/4 des investissements dans le secteur du bâtiment au cours d'une année moyenne.

On a évalué par ailleurs la vitesse d'amortissement brute des bâtiments loués. Elle varie de 22 à 42 mois, selon le type de bâtiment : les plus rentables à cet égard sont les maisons à travées (M2), qui — à condition de n'être jamais inoccupées — peuvent rapporter jusqu'à 150 000 francs par an.

c - HYPOTHÈQUE

La pratique de l'hypothèque des bâtiments vient d'apparaître à Toumodi. Elle représente le dernier stade d'une évolution psychologique, qui commence à la maison-résidence, passe à la location partielle, puis complète, et s'achève dans la spéculation immobilière. Ce phénomène est encore exceptionnel — on n'en connaît que deux cas — il risque de se développer dans les années à venir.

CHAPITRE III

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

1. - LE COMMERCE FIXE

- A. - Bazars intégrés.
- B. - Magasins spécialisés européens.
- C. - Commerce syrien.
- D. - Commerce général africain.
- E. - Commerce spécial africain.
- F. - Tableaux d'ensemble.

2. - LE MARCHÉ QUOTIDIEN

- A. - Présentation.
- B. - Le marché des produits alimentaires.
- C. - Le marché des produits non alimentaires.
- D. - Perspectives.

L'une des principales fonctions urbaines de Toumodi est d'être un centre commercial notable. Nous étudierons ailleurs les conséquences de ce fait dans l'ensemble de l'économie urbaine et dans le contexte régional; la présente étude cherche simplement à préciser l'organisation et le fonctionnement des principaux mécanismes du commerce, et à en tirer un premier bilan.

Nous parlerons d'abord, sous la rubrique générale de « Commerce fixe », des succursales des grandes chaînes de distribution, du commerce syro-libanais, et des points de vente africains permanents (boutiques et tabliers). Nous étudierons ensuite le marché quotidien, puis le colportage. La traite du café et du cacao fera l'objet d'une autre étude.

1. - LE COMMERCE FIXE

A. - BAZARS INTÉGRÉS.

1. - Définition.

Nous désignerons sous ce titre, quel que soit leur statut juridique, les six « grands magasins » qui disposent de locaux modernes, offrent à la clientèle un choix étendu d'articles en tous genres, et tiennent une comptabilité précise. Ce sont par ordre d'importance :

- « Jean Abile-Gal »
- « Chaîne Avion » (S.C.O.A.)
- « Sideco » (2 magasins)
- « Amédée de Tessières »
- « C.O.M.A.F. »
- « C.F.A.O. »

Ces six entreprises font, en première approximation, les 4/5 du chiffre d'affaires du commerce local, soit environ 200 millions de francs C.F.A. C'est dire leur importance économique et psychologique à l'échelle de la ville et au-delà.

2. - Étude de stock.

L'inventaire complet d'un magasin typique permet d'établir la répartition suivante, en valeur, des marchandises exposées.

TABLEAU C. 1.1. - VALEUR DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MARCHANDISES DANS UN BAZAR INTÉGRÉ

Marchandises	Valeur à la vente	% du stock
Alimentation (conserves, boissons)	203 000	13,9
Vêtements, tissus	111 000	7,6
Mobilier, quincaillerie domestique et professionnelle	721 000	49,4
Cycles, armes, postes de T.S.F.	396 000	27,1
Divers	29 000	1,9
Total	1 460 000	100

Ce tableau fait ressortir que :

— Les produits alimentaires constituent une faible part du stock en magasin (13,9%), mais leur rotation est plus rapide que celle des autres articles.

— Le commerce des tissus et vêtements est peu important dans les bazars intégrés : les syro-libanais et quelques boutiques africaines contrôlent l'essentiel du marché. On ne trouve pratiquement ici que les articles de confection en grande série, à prix réduit (chemises et culottes d'écoliers, pantalons courants).

— L'essentiel du stock est constitué par la catégorie « Mobilier Quincaillerie ». L'éventail des articles est fort large : il s'étend des sommiers métalliques aux « daba », en passant par la tôle ondulée et la trousse d'outillage. L'importance relative de ce rayon est due à la valeur unitaire élevée des articles, mais aussi à l'époque de l'enquête (janvier 1964) : les premières rentrées monétaires de la traite encouragent les commerçants à faire un gros effort de promotion des ventes. D'autre part, il semble que quelques articles fassent l'objet de transactions plus fréquentes : les tôles ondulées, la literie, sont les plus significatifs. La construction et l'ameublement des maisons en « dur » absorbent l'essentiel des bénéfices de la traite.

— Les ventes de cycles, postes de T.S.F., articles de chasse, sont également très saisonnières : elles s'adressent, de préférence au début de la traite, aux planteurs déjà installés, ou n'ayant pas encore entrepris de construction, mais surtout aux jeunes gens, aux fonctionnaires souvent, plus pressés d'acquérir la Mobylette ou le Transistor que de se lancer dans le bâtiment.

3. - Rotation et bénéfices.

Il ressort de ces constatations que la vitesse de rotation du stock est très variable selon les périodes de l'année : les quatre mois de la traite font faire aux commerçants un chiffre d'affaires égal ou supérieur à celui du reste de l'année.

TABLEAU C.1.2. - IMPORTANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE JANVIER DANS 5 BAZARS INTÉGRÉS

Chiffre d'affaires annuel	Chiffre d'affaires de janvier	% du chiffre d'affaires annuel
19 250 000	2 140 000	11,1
79 000 000	13 000 000	16,5
16 640 000	2 240 000	13,4
22 160 000	2 275 000	10,3
3 515 000	429 000	12,2

Cette irrégularité est surtout sensible pour les produits d'équipement (mobilier, quincaillerie, cycles, radio) dont les ventes se réduisent progressivement à partir du mois d'avril et tombent à un niveau très bas vers octobre-novembre.

Par contre, les produits alimentaires et surtout les boissons ont une vente beaucoup plus régulière.

Le chiffre d'affaires annuel du magasin cité ci-dessus s'établit à 10 millions environ, ce qui donne 6, 8 rotations complètes. Ce chiffre est plus faible que celui des deux plus anciens établissements : la « Chaîne Avion » doit atteindre un nombre de rotations annuelles proche de 10; par contre, les deux « SIDECO », installés depuis peu de temps et à l'écart du centre commercial, ne semblent connaître qu'une activité réduite.

Le taux de la marge bénéficiaire a été établi à 11,6% de la valeur d'achat; il est évidemment fort variable, allant de 27% (sur les boissons) à 8% environ (sur les matériaux de construction).

Pour l'exemple choisi, le bénéfice brut annuel a été évalué à 1 030 000 F, soit 79% de la valeur à l'achat du stock : l'investissement du départ serait donc amorti théoriquement en un peu plus d'un an (en ce qui concerne la marchandise seulement).

4. - Types de gestion.

L'analyse du statut juridique des bazars intégrés sort du cadre de cette étude; mais il a semblé intéressant de préciser les types de gestion sur le plan local, dans la mesure où les revenus ainsi dégagés sont pour l'essentiel réintroduits dans le circuit monétaire local.

L'intéressement du gérant est la règle générale; les modalités en sont très variables et ajustées à la rentabilité du magasin. Pour les uns le traitement est fixé à un certain pourcentage du chiffre d'affaires, sans aucun salaire fixe; 4% à

la SCOA, 12 % dans l'un des SIDECO. Pour d'autres, le salaire de base fixe, de l'ordre de 18 000 à 20 000 F par mois, s'augmente d'une participation aux bénéfices (3 % chez de Tessières), ou d'une ristourne sur le chiffre d'affaires (0,25 % dans le deuxième SIDECO). La SCOA retient en garantie 1 % du chiffre d'affaires, à moins que le gérant ait pu faire au départ, le dépôt d'une importante caution (250 000 F).

5. - Importance.

Nous avons donné plus haut une estimation du chiffre d'affaires des bazars intégrés et de la part qu'ils représentent du commerce local. Mais leur rôle mérite d'être précisé.

S'ils sont, pour l'essentiel des magasins de vente au détail, ces établissements pratiquent aussi en fait, le commerce de demi-gros. La plupart des petits boutiquiers africains s'approvisionnent en effet chez eux (avec des ristournes très faibles généralement). C'est d'ailleurs un des sujets de plainte fréquente des petites boutiques, que cette confusion du demi-gros et du détail.

D'autre part, leurs possibilités de stockage et de financement donnent aux grands magasins le quasi monopole des biens d'équipement encombrants et coûteux : ciment, tôle, cyclomoteurs, postes de radio.

Enfin, la variété des produits offerts, plus encore que la vitesse de leur rotation, semble avoir un effet psychologique important. Et la présentation des marchandises « à l'européenne », c'est-à-dire sur de vastes surfaces et à des prix marqués, accentue cette impression de libre choix et renforce l'attrait exercé par ces magasins.

B - MAGASINS SPÉCIALISÉS EUROPÉENS.

1. - Définition.

Cette catégorie, très proche par sa structure juridique et financière de la précédente, comprend essentiellement trois rubriques : les stations d'essence, la quincaillerie, la pharmacie.

2. - Les stations d'essence.

La plupart des grandes chaînes de distribution d'essence ont établi un poste à Toumodi : Texaco, Shell, Mobil, B.P., Total, sont déjà anciennes, Agip s'y est ajoutée au début de 1964, moins semble-t-il en raison de l'augmentation de la consommation que pour des motifs de « présence » à un point de ravitaillement habituel.

Les ventes se sont élevées en 1963 pour les cinq stations existantes à un volume de 2 200 m³ environ.

Les produits divers sont ainsi répartis :

TABLEAU C. 1.3. - RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DES PRODUITS PÉTROLIERS VENDUS EN 1963

Produits	Volume (m ³)	Valeur (millions)
Essence auto	1 464	} 26,5
Gas-oil	516	
Pétrole	203	
Divers	10	
Total	2 193	85,0

Ces chiffres d'ensemble ne rendent pas compte de la grande disparité des chiffres d'affaires (dans une proportion allant de 1 à 2, 5, ce qui est très élevé pour ce genre de commerce).

Ils ne font pas non plus apparaître les irrégularités saisonnières du marché : si les ventes de gas-oil, peu sensibles à la conjoncture économique locale, restent assez stables, celles d'essence enregistrent pendant les mois de traite une augmentation de 50 à 120 % selon les stations; la vente du pétrole, elle aussi fort régulière, est éclipsée pendant cette période, mais elle occupe dans les mois creux une place apparente importante d'autant plus qu'elle fait l'objet de transactions d'un faible volume unitaire, mais très nombreuses.

La consommation élevée d'essence est due à l'importance de la gare routière de Toumodi : les transporteurs des environs venus pour le marché, ou les « 1 000 kg » descendus du Nord ou montant d'Abidjan y font volontiers escale. La demande en gas-oil est surtout le fait des grumiers des chantiers environnants et des camions de grand parcours pour lesquels Toumodi est l'étape géographique normale entre Bouaké et Abidjan.

Le pétrole reste pour quelque temps encore la forme normale d'éclairage (Pétromax ou lampe-tempête) et le carburant des réfrigérateurs; les boutiques africaines en font une large consommation, mais aussi la quasi totalité des foyers où l'habitude se maintient de garder une veilleuse allumée toute la nuit.

3. - Les autres magasins spécialisés.

Dans cette catégorie ne rentrent pratiquement que deux établissements : une quincaillerie et un dépôt de médicaments. L'une et l'autre ne représentent d'ailleurs qu'une partie des activités de leurs propriétaires, qui pratiquent également la traite des produits.

La quincaillerie approvisionne en matériel de tous genres les boutiques, les artisans, l'administration; elle ne connaît de concurrence que dans le secteur (étroit) des instruments agricoles courants et de quelques produits d'entretien.

Le dépôt des produits pharmaceutiques connaît, chose assez surprenante, une grande irrégularité saisonnière du chiffre d'affaires (3, 5 millions par an environ). Les médicaments destinés aux yeux, aux oreilles, aux voies respiratoires,

ainsi que les pommades aux antibiotiques sont les principaux produits demandés. Il faut tenir compte par ailleurs de l'existence d'un autre dépôt de produits pharmaceutiques, tenu par un Sénégalais, et dont nous reparlerons.

C - COMMERCE SYRIEN.

1. - Définition et caractéristiques.

Avec les syro-libanais, nous abordons un secteur commercial intermédiaire entre les établissements intégrés européens et les boutiques africaines. Le défaut de comptabilité officielle, le caractère sommaire de la présentation des articles, l'absence fréquente d'étiquetage, et surtout la sobriété des propriétaires eux-mêmes, ramènent les frais généraux à un niveau très bas, proche de celui des marchands africains.

Mais la dimension des magasins, l'importance du stock, l'approvisionnement à grande distance, le mélange du commerce fixe proprement dit avec le colportage et la traite, et secondairement l'appartenance ethnique, le style de consommation, leur donnent un prestige comparable à celui des grands magasins intégrés.

2. - Fonction et importance.

Les deux syriens implantés à Toumodi n'exercent aucun monopole particulier. Leur importance tient à leur chiffre d'affaires et à leur rôle de distribution directe dans les villages.

Un magasin (menacé de liquidation actuellement) se spécialise dans le textile, les deux autres sont des bazars où les rayons « alimentation » et « vêtement » prédominent. Ils assurent par ailleurs la desserte, à intervalles plus ou moins réguliers, de commerces africains dans un rayon de 30 à 40 km au moins.

Le chiffre d'affaires des syro-libanais a été, dans ces conditions, évalué à 15,8 millions pour l'année. La vitesse de rotation du stock (6,9) est médiocre par rapport aux bazars européens, mais supérieure à celle des autres magasins syriens de la région (5).

L'importance de ce secteur est due certes au volume d'argent manipulé et à la variété des entreprises : l'un des syriens est également un gros « traitant ». Elle est liée, aussi, au rôle difficile à chiffrer mais essentiel, du crédit : marchandises prises « en compte » par les petits boutiquiers africains, avances d'argent aux planteurs (avec parfois option sur la prochaine traite), prêts divers, toutes activités difficiles à préciser en raison de la méfiance — compréhensible — des intéressés.

D - COMMERCE GÉNÉRAL AFRICAIN.

1. - Catégories et caractéristiques.

— Définition : On a désigné par « boutiques » tous les points de vente fixes, quels que soient leur aménagement et le genre de produits vendus; ces installations fonctionnent de façon permanente du matin au soir (à la différence des étals du marché qui sont démontés à 13 h) et même si elles sont démontées ou abandonnées le soir, elles sont reconstituées chaque jour au même endroit et dans les mêmes conditions.

Leurs tenanciers ne tiennent pas de comptabilité, mais leurs revenus sont totalisés chaque jour et restent sous forme monétaire (alors que les vendeuses du marché convertissent immédiatement en achats divers le plus clair de leurs revenus).

Bien sûr, cette définition est élastique, dans la mesure où elle range ensemble les « bazars » souvent installés de façon durable et les « tabliers » posés sur quelques planches au coin des rues; mais les caractères de la gestion rapprochent plus qu'il n'y paraît ces différents types de commerce.

— Bazars : Les « bazars » proprement dits sont des constructions relativement importantes. Tantôt le tenancier a loué l'un des 14 stands en maçonnerie construits par l'Administration sur le côté Sud du marché : ce sont des pièces de 3 m sur 2,60 m, avec un mur comptoir (sous lequel se glisse le lit de l'occupant) et un grand volet rabattable vers l'intérieur. Tantôt, il a construit lui-même, en tôle le plus souvent, une curieuse boutique dont les murs se relèvent en auvent ou s'abaissent en comptoir pendant la journée : les dimensions sont variables, de 3 m × 4 à 4 m × 8, avec quelquefois une séparation intérieure pour isoler une minuscule chambre à coucher. Ces cubes de tôle sont implantés sur le pourtour du marché, mais aussi dans quelques autres points de la ville; le même type de construction se retrouve pour les « hôtels ».

Les occupants de ces boutiques sont des étrangers, *Dioula* ou Sénégalais, exceptionnellement *Mossi*. Célibataires ou mariés depuis peu de temps, ils ont en tous cas une famille réduite, ils font de leur commerce leur occupation essentielle et résident dans le magasin même, presque toujours. Venus souvent à une date récente chercher fortune à Toumodi, ils sont tous farouchement indépendants.

Le pointage effectué en mai 1964 a montré que 6 seulement des 14 stands étaient réellement occupés pour un usage commercial (en raison peut-être des prix de la location : 1 500 F par mois); par contre 12 boutiques en tôle ont été montées sur le marché même et 3 en dehors : volonté d'indépendance des petits commerçants ou préférence à engager des dépenses de construction importantes (20 à 25 000 F) plutôt que de devoir acquitter un loyer régulier.

— Les tabliers : Les tabliers sont par certains côtés plus proches des commerces occasionnels du marché. D'abord par l'aspect sommaire de leur installation : une table au coin d'une rue, pas toujours abritée par un auvent de planches sommairement fixées sur quatre montants, ou un simulacre de comptoir entouré de grillage sur trois côtés, mais toujours de petites dimensions (1 m × 1,70 m au maximum).

Ces « meubles-boutiques » sont abandonnés sur place le soir ou parfois démontés et emportés au domicile souvent proche du vendeur.

D'autre part, le tenancier est souvent un garçon ou une fillette, plus rarement un jeune homme : ce commerce représente toujours en tous cas une activité annexe pour une cellule familiale ayant d'autres ressources. Parfois il prolonge une boutique du marché; plus souvent, il est aussi indépendant, sous réserve du crédit en marchandises que lui accorde son « grossiste » habituel.

Ils s'installent sur les points de passage les plus fréquentés, à la sortie de l'église, des écoles ou de l'hôpital, au voisinage des grands magasins, le long de la grand-route ou aux angles de rues les plus animés des quartiers. Certains, à la sortie des écoles par exemple, ne sont en place que du début à la fin des classes (et sont très entourés pendant les récréations).

2. - Essai de comptabilité.

a. - Description et valeur du stock.

Tous ces petits commerçants sont d'ordinaire peu spécialisés, ce qui justifie leur classement dans le « commerce général »; mais pour la plupart, quelques catégories de produits occupent une place prépondérante.

Parmi les boutiques permanentes, ce sont soit l'épicerie, soit les boissons, soit les vêtements, soit la quincaillerie, qui constituent la meilleure part du stock; mais on trouve la droguerie un peu partout; et surtout, les commerçants sont prêts à acheter des articles sans rapport avec les produits vendus jusque là, s'ils espèrent en tirer profit ou simplement s'ils sont séduits par leur nouveauté.

TABLEAU C. 2.1. - INVENTAIRE D'UNE BOUTIQUE D'ÉPICERIE

Produits	Nombre d'unités	Valeur (à l'achat)
Épicerie		
Nescafé.....	28	2 464
Sucre.....	34	1 674
Lait concentré petit modèle.....	100	2 300
Lait concentré grand modèle.....	42	1 974
Biscuits.....	56	1 612
Boîte de sardines.....	46	1 679
Pâté en boîte.....	80	1 440
Olida.....	17	1 326
Concentré de tomates.....	9	1 035
Total épicerie.....		15 544
Boissons		
Sodas.....	166	3 176
Limonades.....	22	440
Total boisson.....		3 617
Droguerie		
Savons petit modèle.....	9	374
Savons grand modèle.....	14	658
Savonnettes.....	20	425
Poudre à laver.....	19	237
Lampes de poche.....	8	800
Piles.....	118	3 248
Total droguerie.....		5 742
Chaussures (matière plastique).....	46	20 700
TOTAL général.....		45 602

TABLEAU C. 2.2. - INVENTAIRE D'UNE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS ET DIVERS

Produits	Nombre d'unités	Valeur (à l'achat)
Vêtements et chaussures		
Chemises.....	45	36 000
Vêtements d'enfants.....	50	8 750
Chapeaux de paille.....	11	2 200
Bérets.....	7	700
Sandales.....	41	10 250
Total vêtements et chaussures.....		57 900
Droguerie		
Cosmétiques et poudres.....	295	16 075
Poudre à laver.....	15	1 350
Total droguerie.....		17 425

TABLEAU C. 2.2. - INVENTAIRE D'UNE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS ET DIVERS

Produits	Nombre d'unités	Valeur (à l'achat)
Divers		
Vases de nuit	23	810
Poires à lavement.....	25	2 710
Seaux.....	12	850
Sacoche écolier.....	16	4 800
Nattes.....	10	2 500
Lampes-tempête.....	8	1 880
Lampes-torches.....	8	1 100
Miroirs.....	3	170
Machettes.....	24	2 760
Serrures.....	3	225
Clous, vis.....	...	500
Total divers.....		18 305
TOTAL général.....		93 630

La valeur du stock est variable suivant les catégories de produits vendus : de l'ordre de 50 000 F pour les boutiques d'épicerie-boissons, elle s'étage de 100 000 F à 250 000 F pour les étalages de textiles et de quincaillerie. Elle est, d'autre part, incertaine dans la mesure où le commerçant, surtout dans le secteur des vêtements, est prêt à « solder » à perte un article qu'il juge invendable.

En ce qui concerne les « tabliers », le stock reste relativement varié, mais sa valeur est très limitée : 700 à 800 F représentent le maximum.

TABLEAU C. 2.3. - INVENTAIRE DE DEUX TABLIERS

Produits	Valeur (achat)	Produits	Valeur (achat)
Cigarettes	260	Pain	140
Allumettes.....	40	Sucre en morceaux.....	60
Noix de cola	55	Bonbons	80
Chewing-gum.....	40	Bois à sucer.....	35
Bougies	30		
Lames à raser.....	70		
Total	495	Total	315

b. - Approvisionnement. Marge bénéficiaire.

Les conditions d'approvisionnement sont rendues difficiles par la confusion pratiquée par les « Grands magasins » entre le demi-gros et le détail — cette confusion est d'ailleurs justifiée par le faible volume unitaire des achats pour revente. Les ristournes consenties sur les prix de vente au détail sont très faibles, 4 % sur le lait concentré, 6 % sur le savon; les vendeurs de vêtements et de quincaillerie s'approvisionnent volontiers à Dimbokro ou Abidjan où les conditions sont un peu meilleures. Mais aucune structure coopérative ne semble exister.

La marge bénéficiaire possible est donc faible en principe, dans la mesure où la concurrence des grandes maisons joue normalement. Elle est en fait plus élevée, car la clientèle n'est pas exactement la même des deux côtés. Les petites boutiques ont souvent « leurs » clients, attachés de façon très souple par un jeu de liens familiaux, ethniques ou simplement personnels; d'autre part, elles fonctionnent plus tard dans la soirée, et s'installent plus près des consommateurs que les grands magasins (tant sur le marché que dans les quartiers). Ces facteurs permettent aux petits commerçants des prix dans l'ensemble plus élevés; mais la concurrence reste sévère, surtout sur les produits courants d'épicerie ou de droguerie.

TABLEAU C 2.4. - MARGES BÉNÉFICIAIRES THÉORIQUES DE QUATRE BOUTIQUES

Type de commerce	Valeur du stock (à l'achat)	Bénéfice prévu	% du bénéfice
Alimentation	45 603	7 968	17,5
Alimentation	72 331	7 551	10,4
Quincaillerie, textile	224 008	19 752	8,8
Quincaillerie	225 860	32 236	14,3

TABLEAU C. 2.5. - MARGES BÉNÉFICIAIRES THÉORIQUES SUR QUELQUES PRODUITS

Produits	% du bénéfice prévu	Produits	% du bénéfice prévu
Sandales « plastique »	10	Savons divers.....	12
Chaussures toile	12	Sucre	10
Lampes-torches et lampes-tempête	22	Huile	8
Sous-vêtements	5	Sodas, limonades.....	25
Couteaux pliants	18	Lait concentré	4
Machettes.....	4		

c. - Vitesse de rotation. Chiffre d'affaires. Bénéfice.

Il n'a pas été possible de déterminer avec précision la vitesse de rotation des marchandises. Nous avons préféré reprendre les chiffres établis par un spécialiste de l'économie commerciale.

Cette vitesse est relativement grande. De l'ordre de 10 rotations par an en moyenne, elle atteint 13,5 dans l'alimentation mais descend jusqu'à 5 dans le vêtement. Par ailleurs, la vitesse de renouvellement est d'autant plus forte que le capital investi est plus petit : les « tabliers » renouvellent en moyenne leur stock 26 fois par an, et plus de 30 fois dans certains cas (cigarette, cola, pain).

Le chiffre d'affaires quotidien est faible et connaît d'un jour à l'autre des variations importantes.

TABLEAU C. 2.6. - CHIFFRE D'AFFAIRES QUOTIDIEN DE QUELQUES BOUTIQUES

Marchandise principale	Valeur du stock	Chiffre d'affaires jour A	Chiffre d'affaires jour B	Chiffre d'affaires quotidien annuel
Épicerie	45 600	2 150	1 000	1 714
Épicerie	72 300	1 850	8 500	2 714
Épicerie, pain	12 000	1 430	2 170	1 950
Boissons, cigarettes	25 000	955	3 400	2 142
Textile et quincaillerie	224 000	1 930	2 450	4 171

Il est difficile de tirer de ces données fragmentaires une indication sur la valeur exacte des bénéfices réalisés. On peut simplement admettre quelques chiffres moyens.

TABLEAU C. 2.7. - BÉNÉFICE BRUT ANNUEL THÉORIQUE DE QUELQUES BOUTIQUES

Marchandise principale	Valeur du stock	Nombre de rotations/an	Bénéfice annuel
Épicerie	45 600	10	79 680
Alimentation	72 300	13,5	101 930
Textile et quincaillerie	224 000	5	98 760
Quincaillerie	225 800	5	161 180

De ces valeurs brutes, nous avons essayé de déduire les frais généraux et les dépenses courantes d'entretien.

TABLEAU C. 2.8. - BUDGET ANNUEL DE QUATRE BOUTIQUES

Postes du budget	Type de boutique			
	Épicerie	Quincaillerie	Épicerie	Quincaillerie text.
Dépenses fixes				
Location de l'étal	18 000			
Amortissement de la baraque		12 000	15 000	10 000
Pétrole (lampe, réfrigérateur)	15 000	7 000	15 000	7 000
Patente	2 000	2 000	2 000	2 000
Pertes et soldes	4 500	11 255	7 233	11 200
Total	39 500	32 255	39 233	30 200
Dépenses courantes (1)	36 000	36 000	36 000	36 000
Total des dépenses	75 500	68 255	75 233	66 200
Bénéfice brut théorique	79 680	161 180	101 938	98 760
Bénéfice net théorique	4 680	92 825	26 705	32 360

(1) : frais de popote et d'entretien courant pour un tenancier célibataire.

Les chiffres ainsi obtenus, pour théoriques qu'ils soient, donnent un ordre de grandeur : c'est entre ces limites qu'il convient de situer la plupart des budgets de commerçants.

3. - Perspectives et rôle.

Malgré les difficultés qu'il rencontre, le petit commerce général africain joue un rôle important. Par son chiffre d'affaires d'abord, évalué à 16 millions environ. Puis par sa fonction la plus originale, qui est de démultiplier et de prolonger le grand commerce : la vente du sucre au morceau, des cigarettes à la pièce, soit à l'échelle des besoins du consommateur; l'ouverture tardive des boutiques (jusqu'à 22 et 23 h) et leur dispersion leur confèrent un rôle de relais.

Les perspectives cependant ne sont pas très brillantes. Si quatre ou cinq commerçants, implantés depuis longtemps, font encore de « bonnes affaires », la plupart bpuclent difficilement leur budget. Le problème est le même pour les « tabliers ». Et si l'on voit apparaître de temps en temps de nouveaux venus, on note aussi la disparition pure et simple ou la reconversion vers l'hôtellerie ou vers d'autres branches commerciales, ou même le retour aux activités agricoles de ceux qui n'ont pas réussi à « percer ». En l'absence de toute organisation, on voit difficilement comment y remédier et même s'il faut y remédier.

E. - COMMERCE SPÉCIAL AFRICAIN.

Trois catégories de commerçants sont inscrits sous cette rubrique : les bouchers, les boulangers, les restaurateurs. On y ajoutera quelques « spécialités » isolées. Mais les ateliers-boutiques seront étudiés au chapitre « Artisanat ».

a - La boucherie.

1. - Organisation de la profession.

Trois bouchers se partagent actuellement les faveurs de la clientèle de Toumodi. Tous trois sont inscrits auprès du Service de l'Élevage, dont un agent assiste à chaque abattage et contrôle la bonne santé des animaux. Les lieux et dates d'abattage sont fixés plusieurs jours à l'avance : chaque boucher à son tour dispose d'un ou de deux jours consécutifs d'abattage, et exécute le nombre de bêtes dont il prévoit la vente le jour même. Mais les trois boutiques sont ouvertes en permanence, et le boucher de « service » cède la viande, selon leur demande, aux deux autres.

La vente s'effectue obligatoirement à l'intérieur ou à proximité des 5 stands construits à cet usage par l'Administration sur le côté Est du marché. Trois seulement de ces boutiques sont utilisées, et n'ouvrent que pendant la matinée; l'une d'elles est prolongée par plusieurs tables à tréteaux ou s'affairent des apprentis.

2. - Comptabilité.

Le prix de la viande au détail est stable : 200 F par kg, et ce chiffre a une valeur psychologique qui le rend difficile à modifier; il vaut pour la viande proprement dite : les abats sont liquidés à 100 F - 125 F le kg.

Le prix d'achat est très irrégulier, car les transactions se font « à l'estime » : le marchand de bétail convient d'un prix forfaitaire avec le boucher : à celui-ci de supporter les risques d'erreur sur le poids ou sur la qualité.

TABLEAU C. 3.1. - PRIX D'ACHAT ET DE VENTE DE LA VIANDE DE BŒUF

Nombre de bêtes	VIANDE		ABATS		Valeur totale à la vente	Valeur totale à l'achat
	Poids fourni	Valeur à la vente	Poids fourni	Valeur à la vente		
2	220 kg	44 000	88 kg	11 000	55 000	50 000
2	270	54 000	108	13 500	67 500	74 000
1	200	40 000	80	10 000	50 000	40 000

Ces chiffres sont des approximations qui excluent toute perte par mévente ou toute destruction pour des raisons sanitaires (le cas se produit au moins une fois par mois). La marge bénéficiaire, toujours étroite, est parfois nulle et les gains du jour doivent compenser les pertes de la veille.

Le chiffre d'affaire des bouchers est élevé, et le fisc s'en souvient, qui les classe en 3^e ou 4^e catégorie (18 à 35 000 F) pour l'impôt sur le revenu.

Le nombre de bêtes dont l'abattage est contrôlé chaque mois est de l'ordre de 60 bovins (707 bêtes en 1963). Si l'on admet un prix d'achat moyen par bête de 35 000 F, le chiffre d'affaire global de la profession est de 24 745 000 F, soit 12 000 000 F pour le plus important des trois bouchers, et 6 à 7 000 000 F pour les autres.

3. - Budget réel d'un boucher.

Dans le meilleur des cas, détaillé ci-dessous, le boucher ne fait pas ses affaires.

Les frais de main-d'œuvre sont démesurés, car le boucher se charge de l'achat et de l'abattage, mais ne tient pas lui-même sa boutique : il confie ce travail à des apprentis en nombre variable, de 2 à 8, qui travaillent à tour de rôle 2 ou 3 jours par semaine. Ils sont payés tantôt par une commission sur la vente (12,5 %), tantôt par un salaire fixe augmenté d'une ristourne sur les ventes.

Les autres frais généraux, location de l'étal, impôts, représentent une charge incompressible, mais proportionnellement faible. Il faudrait y ajouter un certain pourcentage de pertes pour obtenir une idée du budget d'un boucher moyen.

TABLEAU C. 3.2. - BUDGET ANNUEL D'UN BOUCHER EN 1963

Recettes	
Vente de viande : 358 bêtes de 140 kg	10 024 000
Vente d'abats	2 506 000
Services	200 000
Total	12 730 000
Dépenses	
Achat de la viande	12 000 000
Main-d'œuvre (commission de 25 F par kg vendu)	1 253 000
Frais fixes (location, patente)	23 000
Impôts	34 600
Total	13 311 600
Déficit brut	577 600

Cette situation s'est aggravée brutalement depuis 2 ans, à cause de la hausse rapide du prix des bêtes : les cours ont presque doublé depuis 1961 - 1962. Mettant leur point d'honneur à rester dans une profession dont ils sont fiers, et dans l'attente de temps meilleurs, les bouchers s'endettent : ils paient la viande aux marchands de bétail avec un ou deux jours de décalage sur la recette; puis l'écart se creuse, atteint une semaine, un mois, trois mois. L'un des bouchers de Toumodi doit rembourser 430 000 F à la prochaine traite, et le principal d'entre eux envisage depuis quelques mois de vendre la maison moderne qu'il s'est fait construire en 1961 - 1962.

b - Boulangerie.

La situation ici est brillante. Depuis l'interruption des activités d'un boulanger syrien (son four s'est effondré), un seul artisan d'origine sénégalaise, détient le monopole de cette fabrication, et semble réaliser des bénéfices corrects.

c - La restauration.

Cette branche fort importante à Toumodi puisqu'elle compte 24 installations permanentes (à l'exclusion des vendeurs de beignets) se divise en trois catégories.

1. - Les « Hôtels Restaurants » proprement dit (2)

Ce sont des installations importantes, avec une salle à manger spacieuse meublée à l'européenne; la cuisine indépendante comporte un réchaud à gaz à côté des feux traditionnels; un réfrigérateur permet de stocker : viande, beurre, salade, boissons; et le client peut choisir à chaque repas entre trois ou quatre « plats complets » : « riz poisson », « salade viande », « riz beefsteak », voire pommes de terre à l'eau ou foutou d'igname.

Les deux établissements, tenus tous deux par des sénégalais, ont une clientèle irrégulière : 5 à 15 personnes le matin et à midi, 10 à 30 le soir. Le prix moyen d'un repas (boisson comprise) va de 75 à 125 F, ce qui permet un chiffre d'affaires quotidien de 2 000 à 6 000 F.

TABLEAU C. 4.1. - BUDGET MENSUEL D'UN « HOTEL-RESTAURANT »

Recettes	105 000
Dépenses	
Produits : Viande	24 000
Riz, salade, ignames	16 000
Huile, assaisonnements	7 550
Pain	9 000
Lait et café	6 000
Boissons	9 000
Combustibles : Gaz	500
Pétrole	1 500
Main-d'œuvre	12 000
Fisc	750
Total	86 300
Bénéfice brut mensuel	18 700

Ce budget a été établi à une époque plutôt favorable, et surtout ne tient pas compte des pertes possibles de marchandises. Il représente cependant un bon ordre de grandeur.

2. - « Hôtel-foutou » (19)

Nous changeons ici de « standing » d'établissement. Les « Hôtels-foutou » ont en commun leur style architectural : sauf une exception, ce sont des baraques en tôle, ouvertes aux deux extrémités et sommairement meublées d'une table et de bancs. Il est rare d'y retrouver la cloison intérieure qui isole une chambre à coucher.

Car la plupart de ces baraques ne sont pas occupées la nuit. Les tenancières sont presque toutes des ménagères *baoulé* des environs, qui réintègrent chaque soir le domicile familial en emportant les pains de foutou qui n'ont pas été vendus.

Le plat unique est le plus souvent le foutou en sauce, plus rarement le riz au poisson. Deux boutiques proposent aussi la « salade-viande ». La plupart servent à n'importe quelle heure, à partir de 7 h du matin.

Le budget de ces hôtels est fort difficile à établir, car la plupart des produits utilisés proviennent directement des plantations. Le chiffre d'affaires varie, d'une boutique à l'autre, de 100 à 1 000 F par jour. On peut l'évaluer à 300 F en moyenne en période normale, 500 F en période de traite. Les achats d'igname, quand ils ont lieu, représentent respectivement 100 et 150 F.

Ce commerce est volontiers interrompu pendant la « morte-saison » : il représente pour les tenancières autant une occasion de rencontre qu'un revenu d'appoint, et par-là se rapproche beaucoup des commerces de « plats préparés » sur le marché.

3. - Les « Pain-café » (3)

Cette spécialité est pratiquée, à l'exclusion de toute autre mais à longueur de journée, par trois petites baraques qui sont plutôt des tabliers améliorés : sous un auvent de tôle ou de planches, une table et trois bancs; un échafaudage de pain sur une clayette au milieu de la table; sous la table et sur le quatrième côté, les seaux d'eau aux divers usages, le réchaud à pétrole et ses deux bouilloires, les verres, les boîtes de lait, de sucre, de chicorée. Et le boutiquier, au milieu, qui se multiplie, car la fréquentation est importante, et le chiffre d'affaires quotidien est considérable.

TABLEAU C. 4.2. - BUDGET QUOTIDIEN D'UNE BOUTIQUE « PAIN-CAFÉ »

Recettes	
100 « pain-café » à 25 F	2 500
100 verres de café à 10 F	1 000
100 pains à 10 F	1 000
Total	4 500
Dépenses	
Pain	1 800
Lait	600
Nescafé	450
Sucre	225
Savon en poudre	30
Pétrole	150
Total	3 255
Bénéfice brut quotidien	1 245

Le caractère fort rentable de cette activité a suscité une nombreuse concurrence; la plupart des hôtels de toutes catégories s'y adonnent; mais la clientèle, même hors de la période de traite, est nombreuse : il est normal d'attendre plusieurs minutes pour être servi entre 6 h 30 et 9 h.

4. - Les « beignets ».

On n'a pas compté parmi les 24 installations fixes les vendeurs et vendeuses de beignets. Cette activité ne présente guère de différence, sinon chronologique, avec le commerce de « plats préparés » sur le marché.

Le matin tôt, aux heures de passage, le soir surtout, on voit apparaître à la porte des maisons ou au coin des rues fréquentées, une pyramide de beignets d'igname, de banane, parfois de farine. Ce sont souvent les fillettes qui sont chargées de la vente; suivant la fréquentation, les recettes peuvent atteindre 80 à 100 F ou rester nulles; mais il n'est pas interdit de garder les beignets pour le lendemain... Cette activité est le privilège exclusif des ménagères; suivant les époques, le nombre de plats exposés dans une soirée va de 8 à 25...

d - Autres catégories du commerce spécial.

Cette rubrique n'existe que pour permettre d'accorder une mention à deux formes florissantes du commerce spécial. L'un est le dépôt de pharmacie, où un commerçant sénégalais vend les médicaments courants et des produits de parfumerie — ce n'est d'ailleurs qu'une partie secondaire de ses activités.

L'autre catégorie concerne la prostitution. On a recensé 7 « boutiques » dont le chiffre d'affaires journalier va de 200 à 700 F en période normale, mais peut tripler à l'époque de la traite.

F. - TABLEAUX D'ENSEMBLE SUR LE COMMERCE FIXE.

On a essayé de regrouper ici les principaux éléments numériques (et les estimations faites) concernant les différentes catégories de commerce fixe.

TABLEAU C. 5.1. - RÉPARTITION DU COMMERCE FIXE PAR CATÉGORIES

	Commerce intégré (a)	Syriens (b)	Africains	Total
Bazars (y compris textiles et boissons)	9 (6)	3 (2)	21	33
Tabliers	—	—	12	12
Essence	6	—	—	6
Boucherie	—	—	3	3
Boulangerie	—	1	1	2
Pharmacie	1	—	1	2
Restauration	1	—	24	25

TABLEAU C. 5.2. - CHIFFRES D'AFFAIRES DU COMMERCE FIXE PAR CATÉGORIES (en francs)

	Commerce intégré	Syriens (b)	Africains	Total
Bazars	190 600 000	27 000 000	16 367 000	234 167 000
Tabliers	—	—	200 000	—
Essence	85 000 000	—	—	85 000 000
Boucherie	—	—	24 745 000	24 745 000
Boulangerie	—	—	4 068 000	4 068 000
Pharmacie	3 500 000	—	2 000 000	5 500 000
Restauration	3 500 000	—	9 480 000	12 980 000
Total	282 600 000	27 000 000	56 860 000	366 460 000

2. - LE MARCHÉ QUOTIDIEN

1. - PRÉSENTATION

Le marché de Toumodi est aussi vieux que l'agglomération; officiellement, il a été ouvert par l'Administration française en 1903. Le soixantième anniversaire de sa fondation n'a pas donné lieu à des manifestations particulières : il correspond cependant à une période de mutation.

a - Équipement

Sommairement couvert jusqu'en 1958, il a fait l'objet, depuis l'urbanisation de la ville, d'une première tranche d'aménagements. Les trois séries de boutiques en maçonnerie datent de cette époque, ainsi que les trois grandes halles dont la belle charpente de bois noir supporte une toiture en éverite ondulée.

L'une de ces halles est équipée de grandes tables en ciment, les autres sont simplement des plateformes légèrement surélevées et cimentées. Autour de ces installations se sont maintenues des baraques de tous genres, et surtout les « boîtes » de tôle dont nous avons parlé.

Toute l'aire du marché est bitumée, à l'exception d'une partie du carré central, correspondant à l'ancienne halle.

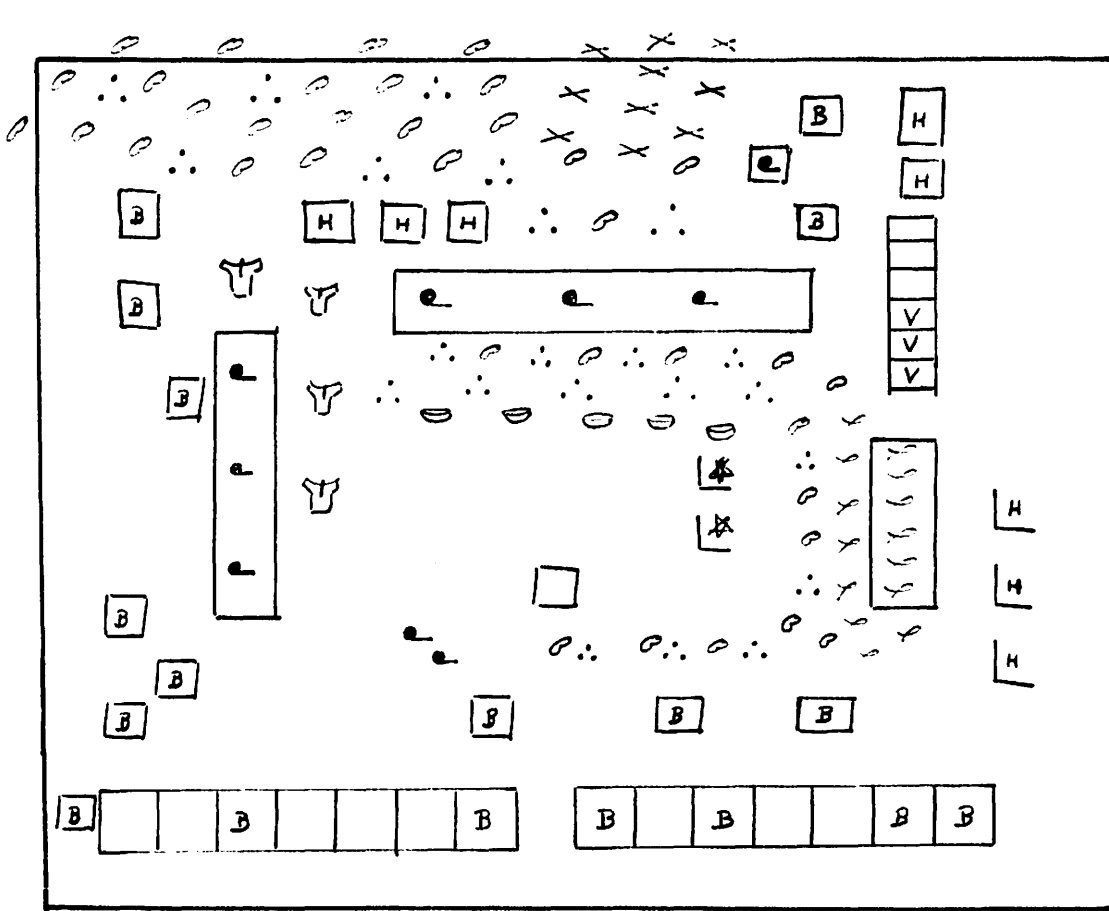
b - Entretien

Le marché est contrôlé et entretenu par l'Administration. Chaque vendeur s'installe où il lui plait et déploie ses marchandises comme il l'entend; puis le gendarme de service parcourt les lieux et fait acquitter à chacun, selon l'importance de son étal, une ou plusieurs taxes de 25 F, dont le produit n'est d'ailleurs pas laissé à la disposition de l'Administration locale.

(a) Le premier chiffre donne le nombre de magasins ouverts, le second, le nombre d'entreprises différentes.

(b) Y compris le colportage.

C. 6.0. - CROQUIS SOMMAIRE DU MARCHÉ DE TOUMODI



Halle couverte



Boutiques en « dur »



Boutiques en tôle



Auvents

B :

B : bazars

V :

V : viande

H :

H : hôtels-restaurants



Vivres frais (igname, manioc, maïs, riz, banane)



Petits légumes et assaisonnements



Poisson



Plats préparés



Friperie



Tissus



« Bijouterie »



Bois de chauffe



Le marché est nettoyé chaque jour, vers 12 h 30 environ : des manœuvres de l'Administration balayent et répandent quelques seaux d'eau, et la voirie évacue les ordures. Malgré quelques défaillances, la tenue générale du marché est fort bonne; les conditions d'hygiène seront encore meilleures quand la mise en service du château d'eau permettra le nettoyage à la lance d'arrosage.

c - Fréquentation

La fréquentation du marché est plus forte le mercredi, jour chômé pour le travail des champs, que les autres jours de la semaine. L'Administration a institutionnalisé le fait en déclarant le mercredi jour de « grand marché »; la fréquentation et le volume des transactions différencient nettement le marché quotidien du marché hebdomadaire.

2. - LE MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

a - Définition

L'essentiel des tractations effectuées au cours du marché portent sur les denrées alimentaires. Dans les tableaux ci-dessous elles ont été rangées en trois catégories. La rubrique « vivres frais » désigne à la fois les produits vivriers de base (igname, manioc, maïs, riz, banane), les légumes d'assaisonnement (tomate, gombo, poivron) et les autres constituants des sauces (piment, graine d'arachide).

Le « poisson » est représenté par le poisson fumé, d'origine locale ou importé d'Abidjan et du Nord. Le terme « plats préparés » correspond aux produits vendus prêts à la consommation (attiéké, riz au poisson, foutou, ou simplement sauce préparée). Ces trois catégories de commerce sont l'apanage presque exclusif des femmes.

b - Nombre et provenance des vendeuses

Les 2/3 environ des vendeuses habitent dans les différents quartiers de Toumodi; les autres viennent, soit à pied, soit en camionnettes, de villages situés jusqu'à 12 km de la ville.

TABLEAU C 6.1. - CLASSEMENT DES VENDEUSES DE PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LE MARCHÉ PAR PRODUIT ET PAR PROVENANCE (décembre 1963)

Origine	Vivres frais	Poisson	Plats préparés	Total
Toumodi Baoulé.....	12	37	15	64
Toumodi Dioula.....	62	13	17	92
Toumodi Mossi.....	6	5	—	11
Villages accessibles à pied.....	50	1	—	51
Autres villages.....	32	—	—	32
Non classées.....	4	—	2	6
Total.....	166	56	34	256

On notera que les *Baoulé* de Toumodi ne s'intéressent pas à la vente des vivres frais, dont les *Dioula* et les paysans des alentours fournissent la plus grande partie. La faiblesse de la production des habitants de Toumodi (et l'importance de l'auto-consommation) les conduisent à préférer la transformation des produits : le séchage du poisson, la confection des plats, sont les principales occupations « spéculatives » des femmes *baoulé*.

c - Activité

L'animation du marché est variable suivant les jours de la semaine et les périodes de l'année.

Le marché hebdomadaire du mercredi est toujours plus animé que celui des autres jours; le nombre de vendeuses varie dans le rapport de 1 à 1,5 en octobre, de 1 à 3 en janvier. Beaucoup ne viennent au marché que le mercredi, surtout parmi les femmes de l'extérieur.

La traite ne semble pas avoir une influence directe sur la fréquentation du marché, dans la mesure où les rentrées d'argent dues à la traite du café et du cacao ne sont guère utilisées pour l'achat de denrées alimentaires. Par contre, la fréquentation du marché est liée au calendrier agricole : la plus grande affluence correspond à la période de récolte des ignames. Ce déséquilibre saisonnier influe fortement sur les prix, mais aussi sur l'importance de la fréquentation.

TABLEAU C 6.2. - NOMBRE DE VENDEUSES DE VIVRES FRAIS SUR LE MARCHÉ AUX DIVERSES ÉPOQUES DE L'ANNÉE

	Octobre 1962	Décembre 1962	Mars 1963
Marché quotidien.....	67	154	113
Marché hebdomadaire.....	116	243	379

Cette irrégularité est moins nette en ce qui concerne le poisson et les plats préparés, secteur plus spéculatif où les variations de l'offre et de la demande sont suivies avec davantage d'attention.

d - Analyse des transactions individuelles

1. - Vivres frais

Le volume des produits offerts à la vente dépend moins de la demande que de l'abondance de l'approvisionnement — ou plus exactement de l'abondance des surplus, une fois prélevée la part réservée à la consommation familiale. D'autre part, les conditions d'accès au marché tendent à uniformiser le poids des marchandises apportées : la majorité des femmes viennent à pied, leur charge sur la tête, ce qui ne permet guère de transporter plus de 25 à 30 kg. Des paniers plus volumineux (jusqu'à 50 kg) arrivent par les camionnettes, mais ils sont peu nombreux (10 à 20 pour un jour de marché).

Il est fréquent que les vendeuses gardent encore des marchandises à la fin du marché. Certes, la demande locale est importante, car les secteurs d'activité « tertiaire » sont largement prépondérants. Mais si la proportion d'invendus reste faible en général, c'est dû en partie à la pratique de la liquidation en fin de marché : c'est surtout le fait des vendeuses de l'extérieur, et donc plus spectaculaire le mercredi que les autres jours. Les prix peuvent baisser de 25 % à 50 %, parfois plus. Les ignames offertes à 8 h sur la base de 3 pour 50 F seront peut-être liquidées à 13 h à raison de 1 pour 10 F.

TABLEAU C 6.3. - POIDS MOYEN PAR VENDEUR DES VIVRES FRAIS PRÉSENTÉS ET VENDUS SUR LE MARCHÉ (kg)

	Igname précoce	Igname tardif	Manioc	Maïs graine	Riz
Quantités offertes	27,8	29,3	32,4	28,5	24,5
Quantités vendues.....	23,5	27	27,9	24,8	20

La spécialisation des vendeuses dans une ou deux catégories de marchandises est assez nette; même en ce qui concerne les petits légumes et les épices, chaque stand ne comporte en général qu'un petit nombre de produits.

TABLEAU C 6.4. - RÉPARTITION DES MARCHANDISES PRÉSENTÉES AU MARCHÉ PAR 20 VENDEURS (valeur)

Vendeurs	Igname	Manioc	Banane	Maïs	Piment	Divers	Total
1	600	—	—	—	—	—	600
2	—	—	230	—	—	—	230
3	—	—	—	75	—	—	75
4	300	—	130	—	—	—	430
5	250	—	—	—	—	—	250
6	350	—	—	—	—	—	350
7	—	—	325	—	—	—	325
8	—	160	—	—	—	—	160
9	—	—	210	—	50	230	490
10	—	350	—	—	—	—	350
11	2 100	—	—	—	—	—	2 100
12	800	175	—	—	—	—	975
13	—	—	480	—	—	—	480
14	—	—	—	1 470	—	—	1 470
15	—	160	—	—	40	—	200
16	200	—	—	—	45	600	845
17	—	—	—	—	145	170	315
18	—	—	—	—	110	—	110
19	—	—	—	—	—	135	135
20	—	—	—	—	390	—	390

L'évaluation du chiffre d'affaires individuel est rendue difficile par l'irrégularité saisonnière des prix, mais aussi par la variété des conditions faites, selon l'heure, la quantité demandée, les ventes déjà réalisées, les besoins d'argent de la vendeuse.

On ne peut guère, en première approximation, que constater plusieurs tendances.

1. - Le chiffre d'affaires normal est d'un niveau faible.

TABLEAU C 6.5. - VALEUR MOYENNE DU CHIFFRE D'AFFAIRE QUOTIDIEN PAR PRODUIT ET PAR VENDEUR

	Igname précoce	Igname tardif	Manioc	Maïs	Riz
Prix moyen au kg .	14,6	11,3	3,6	9,7	16,5
Poids vendu.....	23,5	27	27,9	24,8	20
Chiffre d'affaires...	343	305	100	240	330

2. - Chaque transaction représente proportionnellement une valeur souvent élevée : s'il existe des clients pour des « tas » de 25 F ou moins, la majorité des achats, surtout pour les produits de base (igname, maïs, riz) portent sur des quantités importantes : 100, 150, 200 F et plus sont des transactions courantes. Ceci fait ressortir le rôle des intermédiaires, qui achètent des lots importants pour les revendre ensuite, soit par petites quantités, soit surtout sous forme élaborée (plats cuits, maïs grillé, etc.). Il est difficile d'ailleurs de faire déterminer à chaque acheteuse quelle part elle compte utiliser pour sa famille et quelle quantité elle destine à la revente.

2. - Poisson

Le marché au poisson est assez original. D'abord, la marchandise a une valeur intrinsèque élevée (une enquête proche l'a évaluée à 300 F le kg environ), ensuite, la vente est concentrée en partie entre quelques mains : une même personne peut disposer, par l'intermédiaire de fillettes ou d'amies, de 2 à 5 stands et parfois plus. On a ainsi recensé 56 vendeuses, mais seulement 31 commerces indépendants.

Quelques uns parmi les plus importants sont d'ailleurs des étrangers venus d'Abidjan ou du Nord. Enfin, le commerce du poisson donne lieu à une petite industrie de transformation : les femmes *baoulé* se sont fait une spécialité du séchage du poisson frais acheté tous les deux jours en moyenne à un transporteur de passage.

TABLEAU C. 6.6. - NOMBRE DE STANDS TENUS ET VALEUR DU STOCK DE 5 COMMERCES DE POISSON

N° du commerce	Nombre de stands	Valeur globale du poisson exposé	Chiffre d'affaires du jour
1	1	1 725 F	950
2	3	14 400	?
3	4	8 250	4 100
4	1	1 100	600
5	1	3 875	1 000

Le chiffre d'affaires dans cette branche est très irrégulier, selon les jours et les saisons ; mais la possibilité de conservation durable du produit maintient les prix à un niveau stable (qui a d'ailleurs lui aussi une valeur psychologique).

3. - Plats préparés.

Les mesures trop incomplètes ne permettent pas de fournir des données chiffrées pour cette branche. La valeur des produits offerts doit être assez élevée, mais le chiffre d'affaires quotidien reste médiocre : 150 à 250 F en moyenne.

La préparation se fait sur place pour les beignets et parfois pour les sauces ; mais le plus souvent les plats sont cuisinés avant le marché ; on se contente ici de garnir de sauce la portion d'attiéké et d'y incorporer éventuellement le poisson. Il ne manque que des installations fixes pour avoir de véritables restaurants.

Les invendus sont importants : mais ils peuvent être absorbés par la consommation familiale. Aussi les vendeuses ne s'inquiètent-elles pas outre mesure en cas de marasme des affaires : le plaisir des rencontres, ou de la visite du marché, compense un manque à gagner au demeurant peu grave.

e - Volume global des transactions.

Les variations dans le volume global des ventes sont liées plus au calendrier agricole qu'à la situation financière des consommateurs : les revenus de la traite semblent sans influence sur le marché. D'autre part, la production commercialisée représente en général l'excédent de la récolte : elle suppose la satisfaction préalable des besoins familiaux. Il est cependant courant pour une ménagère d'aller vendre quelques ignames chaque fois qu'elle a besoin de sel, ou d'huile, ou de piment...

TABLEAU C. 6.7. - QUANTITÉ DE VIVRES FRAIS VENDUS EN UN JOUR DE MARCHÉ (kg)

		Igname précoce	Igname tardif	Manioc	Maïs	Riz
Octobre 1962	Marché quot.	667	60	717	210	975
	— hebdom.	1 758	53	274	657	204
Décembre 1962	— quot.	2 171	368	1 066	205	—
	— hebdom.	3 259	2 710	1 005	314	640
Mars 1963	— quot.	1 751	608	97	528	647
	— hebdom.	3 155	1 729	530	539	234

Pour les vivres frais, le marché semble uniquement tourné vers la consommation locale. Quelques essais ont été faits pour grouper et expédier vers Abidjan des lots de bananes plantain : mais l'engorgement du marché au moment de l'opération et la difficulté de conserver la marchandise ont fait avorter l'expérience.

Pour le poisson et les plats préparés, l'orientation est encore plus nette, puisqu'il s'agit soit de produits partiellement importés, soit de denrées destinées à la consommation immédiate.

Le volume global des transactions reste élevé, en raison du rapport favorable des termes de l'échange par rapport aux autres points de vente de la région.

f - Évolution des prix.

C'est sur le plan des prix plus que sur celui des quantités offertes que s'établit un équilibre entre l'offre et la demande. On constate que les produits saisonniers connaissent les cours les plus bas au moment des récoltes principales; par contre, pendant les périodes de soudure, ils peuvent connaître des hausses momentanées importantes.

TABLEAU C. 6.8. - ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS DE QUELQUES VIVRES FRAIS DANS L'ANNÉE (francs/kg)

Produit	Octobre 1962	Décembre 1962	Mars 1963
Igname précoce	13	15,5	14,25
Igname tardif	19	10	5,5
Manioc	3	3	5
Mais	6,6	10,5	12
Banane plantain	5,8	10	4

Le marché du poisson et des plats préparés ne répercutent ces variations que faiblement. La facilité du stockage donne au marché du poisson une certaine stabilité, exception faite de quelques flambées de hausse éphémère en cas de pénurie marquée.

Pour les plats préparés, la possibilité d'utilisation domestique contribue aussi à détendre les prix et à limiter leurs variations.

Enfin les cours de ces deux séries de produits sont en quelque sorte fixés par l'habitude, et n'évoluent probablement qu'à long terme.

g - Rapport des termes de l'échange.

La place de Toumodi — marché quotidien et commerce fixe — doit une part de son attrait au rapport favorable des termes de l'échange.

TABLEAU C. 6.9. - INDICE DES TERMES DE L'ÉCHANGE SUR LA BASE DES PRIX MOYENS RÉGIONAUX (base 100 = prix régionaux)

	Octobre 1962	Décembre 1962	Mars 1963
Produits agricoles locaux (sauf café et cacao)	103,5	110,5	136,3
Produits importés	98,1	99,1	101,1
Rapport $\frac{X}{M}$	106	111	134

Cette situation encourage les producteurs à faire le déplacement vers Toumodi : ils peuvent espérer vendre mieux qu'ailleurs leurs produits, et savent pouvoir acheter moins cher les denrées et articles importés.

3. - LE MARCHÉ DES PRODUITS NON ALIMENTAIRES

Nous avons déjà évoqué le rôle des petits bazars implantés sur le marché. Mais il existe encore une catégorie de commerçants plus proches des vendeuses de vivres frais : les marchandes de bois, les fripiers, les vendeurs de pacotille.

a - Bois.

Le bois de chauffe exposé sur le marché provient presque entièrement des villages des environs : les femmes viennent à pied, leur charge de bois sur la tête. C'est d'ordinaire un commerce spécialisé : rares sont les vendeuses qui offrent, outre leur bois, des vivres frais ou des légumes. C'est un secteur où la valeur des transactions est infime : vendu par poignée de 5 F, un lot de bois peut rapporter en tout 40 à 50 F.

Enfin, les possibilités d'écoulement sont étroites : la plupart des ménagères de Toumodi s'approvisionnent elles-mêmes, et les restaurateurs commencent à échanger le trépied contre le réchaud à pétrole. On a rarement relevé plus de 10 vendeuses de bois sur le marché.

b - Friperie.

Les fripiers achètent, en général chez les Syriens d'Abidjan, des lots de vêtements usagés mais propres. Les ballots sont entreposés en ville ou à proximité du marché, et déballés sur des nattes en plein air chaque matin. Les vendeurs habituels sont 8 *Dioula*, dont certains pratiquent en outre la confection ou la réparation en dehors des heures de marché.

Les étalages présentent, empilés par catégories et souvent par prix une très grande variété de pantalons, culottes, vestes, blousons, chapeaux, voire lingerie et chiffons.

TABLEAU C. 7.1. - INVENTAIRE D'UN STAND DE FRIPIER

	Nombre de pièces	Prix unitaire de vente	Valeur totale
Pantalons divers	45	75 à 125	4 500
Blue jeans légers	35	75	2 625
— — épais	34	150	5 100
Shorts divers	181	50	9 000
Vestes	11	150	1 650
Blousons	82	150	12 300
Chapeaux	6	75	450
Lingerie	20 à 50	1 100
Total			36 725

Il n'a pas été possible d'évaluer la valeur à l'achat de ces articles; mais le volume constaté des transactions reste faible.

TABLEAU C. 7.2. - CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES FRIPIERS SUR LE MARCHÉ

N° d'ordre	Chiffre d'affaires le mercredi	Chiffre d'affaires les autres jours
1	900	400
2	300	150
3	200	184
4	350	75
5	400	191
6	100	34
7	150	73
8	400	150
Ensemble	2 800	1 257
Moyenne individuelle	350	157

La période retenue pour l'enquête n'est pas la plus favorable pour ce commerce, qui bat son plein vers mars-avril. C'est cependant un moment d'activité soutenue, car les clients sont surtout des paysans et des manœuvres en quête de vêtements de travail : le début des grands travaux agricoles et l'activité du bâtiment et des professions annexes à la fin de la traite justifient ce rééquipement qui ne se ralentit qu'avec les pluies.

c - Tissus.

Sous les deux halles laissées libres par les vendeuses de poisson et de vivres, s'installent, pendant le marché, des commerçants-artisans difficiles à cataloguer, si ce n'est par l'objet de leurs activités : le tissu et les vêtements.

C'est le domaine d'une quinzaine de marchands de tissus qui sont en même temps propriétaires de machines à coudre et dont l'activité relève plus de l'artisanat que du commerce « stricto sensu ». Nous leur consacrerons une étude plus précise par la suite. Une faible partie de leurs ventes, en tissu brut ou en vêtements confectionnés, se fait au moment du marché; mais l'essentiel de leurs activités portent, nous le verrons, sur des commandes.

d - Bijouterie et pacotille.

Au milieu des ignames et du poisson, sous un auvent de fortune restant de l'ancienne halle, viennent s'installer chaque matin trois ou quatre *Dioula* qui proposent leur pacotille à l'envie des vendeuses des alentours.

L'étalage comporte des boucles d'oreilles, des bracelets, un grand nombre de colliers de perles en faïence ou en verroterie, mais aussi des fragments de métal brut, de petites figurines de cuivre ou de fer, et tout un tas d'objets bizarres à base de cuir, de ficelles, de dents, de débris végétaux...

La valeur à la vente des marchandises exposées est très variable. Sur une natte on a recensé 23 780 F de pacotille d'importation, et évalué à 5 000 F la valeur marchande des autres articles; mais les prix réellement pratiqués tiennent largement compte de la personnalité du vendeur et de celle de la cliente, comme de l'heure dans la journée et de la saison dans l'année.

Le chiffre d'affaires réalisé dans la matinée ne semble pas dépasser 300 F, et s'établit en moyenne autour de 140 F par stand. Là encore, d'autres revenus tirés des tournées en ville et dans les villages viennent compléter ces bénéfices modestes.

4. - PERSPECTIVES DU MARCHÉ

L'administration locale fait un gros effort en faveur de l'entretien et de l'équipement du marché. Un projet très avancé prévoit dans un avenir proche la suppression d'une partie des boutiques et la construction de nouvelles halles. D'autre part, les problèmes de nettoyage seront très simplifiés par la mise en service du réseau d'adduction d'eau.

Mais ces efforts postulent le maintien et le développement des activités du marché. Or les possibilités locales d'absorption sont à peu près saturées, et on ne peut prévoir un accroissement de la population qui permette une relance importante.

Il semble cependant que le marché de Toumodi soit particulièrement bien placé et bien équipé pour devenir un centre régional de groupage pour les produits vivriers. Les cours des vivres frais sont supérieurs à ceux de toute la région, mais fort inférieurs à ceux pratiqués à Treichville; la situation géographique de la ville, l'état du réseau routier, l'importance des circuits de commercialisation et de transports déjà en place, semblent ouvrir des perspectives favorables.

A la lumière des expériences déjà faites, il semble que des méthodes appropriées de récolte pour les denrées les plus fragiles et une organisation méthodique de l'acheminement devraient permettre l'établissement d'un courant de vente qui stimulerait en retour la production locale et régionale.

Les études en cours sur les sols et le terroir permettront de préciser les possibilités agricoles de la région : les premiers résultats semblent favorables à ces perspectives.

Enfin, il est possible d'envisager l'utilisation des produits vivriers locaux dans les environs pour la fabrication d'aliments conditionnés; encore faudrait-il que les agriculteurs se mettent en mesure de fournir à de telles installations un approvisionnement régulier.

Le marché de Toumodi semble avoir devant lui un nouvel avenir. Les perspectives de création d'un centre commercial régional, au débouché des périmètres irrigués par la retenue du Bandama, ne peut laisser indifférente la ville de Toumodi; il dépend du dynamisme et de l'esprit d'initiative de ses habitants, que ces possibilités se concrétisent; mais leur abstention à ce moment décisif de l'évolution régionale condamnerait probablement à l'assoupissement le marché et la ville.

CHAPITRE IV

ARTISANAT ET BATIMENT

1. - DÉFINITIONS
2. - BATIMENT
3. - ARTISANAT PROPREMENT DIT
4. - RÉPARATION ET ENTRETIEN
5. - SCIERIE (pour mémoire)
6. - TABLEAUX D'ENSEMBLE

1. - DÉFINITIONS

Pour cette étude du « secteur secondaire », nous adopterons une division en trois groupes.

Dans le premier, nous ferons entrer tous les corps de métier liés au bâtiment : maçons, menuisiers, couvreurs, peintres (à l'exclusion des manœuvres). Les autres spécialistes de cette branche — plombiers, électriciens — ne sont pas représentés.

Le second groupe comprend à proprement parler le secteur artisanal. Ce sont des activités nettement liées à la fonction urbaine; les unes sont anciennes et se heurtent à de durs problèmes d'adaptation : ainsi les teinturiers-tailleurs, les forgerons, les bijoutiers; les autres sont récentes et de caractère « européen » : tels les coiffeurs, les tailleurs, les photographes, les ébénistes.

Les activités d'entretien et de réparation forment la troisième branche : il s'agit essentiellement des garagistes, des réparateurs de pneumatiques, de cycles, de postes de radio, des blanchisseurs-repasseurs. L'entretien des bâtiments et de l'équipement collectif est assuré par les propriétaires ou l'Administration.

Une mention particulière sera réservée à une entreprise industrielle de scierie installée à proximité de la ville.

2. - LE BATIMENT

Les métiers du bâtiment sont très prospères actuellement à cause de la politique de reconstruction de la ville. L'année 1963 a été particulièrement favorable, puisque la surface des bâtiments achevés cette année est près du double de celle de 1962. Cette situation a attiré de nombreux maçons et a provoqué l'ouverture de nouveaux ateliers de menuiserie.

a - Les menuisiers.

Il existe actuellement 5 ateliers de menuiserie, occupant 11 artisans, le plus souvent associés par 2 ou 3. Le travail se fait sous un « apatam » de paille suffisamment long pour abriter un ou deux établis et les pièces en cours de fabrication. L'équipement est relativement important et coûteux.

TABLEAU J. 1.1. - ÉQUIPEMENT D'UN ATELIER DE MENUISERIE (un artisan)

Matériel	Nombre	Valeur globale
Établi	1	2 700
Étau	1	1 200
Marteaux	2	700
Scies égoïnes	3	3 100
Scie à fil	1	600
Varlope	1	1 800
Rabots	3	2 300
Rabots à gouge	3	3 500
Ciseaux	2	800
Râpe à bois	1	300
Chignole et mèches	1	2 100
Tenailles	1	350
Équerre, mètres		650
Total		20 100

Quand l'atelier réunit plusieurs artisans, chacun possède sa propre caisse d'outils. L'inventaire ci-dessus peut donc être appliqué aux 11 membres de la profession.

Le chiffre d'affaires hebdomadaire est assez élevé, de l'ordre de 7 000 F en moyenne. Mais il faut tenir compte de l'achat du bois, qui représente 50 à 55 % du prix de vente. Encore, la proximité de la scierie industrielle a-t-elle fait baisser les cours de ce matériau.

Les prix pratiqués sont en moyenne :

- 1 500 F pour une porte étroite en planche de reprise (dormants compris).
- 3 000 F pour une porte persiennée de 190 × 90 (dormants compris).
- 2 500 à 3 000 F pour une porte ordinaire moulurée.
- 3 000 F pour une fenêtre persiennée à 2 battants.

La plupart des travaux sont exécutés sur commande; cependant l'importance de la demande encourage les artisans à fabriquer de leur propre initiative les articles courants comme les portes pleines, ou ceux utilisant des chutes ou des matériaux de rebut — trottinettes, chaises longues, par exemple.

La menuiserie est particulièrement active à partir de février, quand les revenus de la traite relancent l'activité du bâtiment. Jusqu'en juin-juillet, il faut parfois attendre une semaine l'exécution d'une commande. Le rythme se ralentit par la suite, mais le chiffre d'affaires global de cette branche a été évalué pour l'année 1963 à plus de 4 millions.

b - Les maçons.

Plus nombreux actuellement que les menuisiers — on en compte une trentaine — les maçons sont aussi plus instables; la plupart sont de passage à Toumodi à l'occasion d'un contrat; un petit nombre seulement sont installés en ville.

Le matériel nécessaire reste sommaire, et permet cette mobilité. Le maçon ne possède d'ordinaire en propre que sa pelle et son baquet, deux ou trois truelles, un fil à plomb, un niveau et un double mètre. L'ensemble ne coûte guère plus de 2 500 à 3 000 F, et se transporte facilement.

Dans l'exercice de sa profession, le maçon n'a que très peu de frais à supporter. Le ciment, le sable, l'eau, les bois d'échafaudage, sont à la charge du propriétaire. Le prix du travail est toujours établi forfaitairement, au vu du plan d'exécution. En année favorable, un maçon peut se charger de deux à quatre bâtiments et recevoir pour l'ensemble de 80 000 à 150 000 F.

Le chiffre d'affaires global de ce corps de métier s'est élevé en 1963 — année exceptionnelle — à 3 millions environ.

c - Les peintres et les couvreurs.

L'activité des peintres en bâtiment est réduite. La peinture des murs n'est pas généralisée, à cause de son prix; et l'application en est parfois faite par le maçon-crêpisser. Le revêtement des boiseries est plus nécessaire, car elles sont livrées sans aucune protection.

Comme les maçons, les peintres ne fournissent que leur travail, et s'engagent par forfait. La fixation du prix ne semble pas répondre à des critères précis de dimension — elle dépend des liens personnels existant entre l'artisan et le commanditaire autant que de l'importance réelle du travail.

La pose de la charpente et du toit est souvent prise en charge par un menuisier qui travaille alors au forfait, indépendamment de ses autres activités. Parfois le maçon se charge lui-même de la pose des chevrons dans les bâtiments étroits à toit simple. Mais il y a peu de couvreurs spécialisés.

Pour les peintres et les couvreurs, on a évalué le chiffre d'affaires de la dernière année à 1 200 000 F environ.

3. - ARTISANAT PROPREMENT DIT

a - L'artisanat traditionnel.

Une quinzaine de teinturiers presque tous *mossi*, trois forgerons *dioula*, deux bijoutiers *dioula* et *baoulé*, représentent la tradition artisanale de Toumodi. Les uns et les autres sont dispersés dans toute la ville, et connaissent de grosses difficultés.

1. - Les teinturiers fabriquent presque uniquement des pagnes indigo à partir de toiles écruées importées. Toumodi n'est pas un grand centre de tissage, et la fabrication de pagnes en bande est de moins en moins pratiquée. Les tisserands travaillent sur commande, le client leur fournissant la toile. Mais la préparation de l'alun et du bain d'indigo ne sont rentables que si le nombre de commandes est important; l'artisan attend donc d'en avoir suffisamment pour faire chauffer la teinture; par contrecoup, les clients se lassent et abandonnent ces fabrications au profit des articles importés.

Les plus entreprenants d'entre eux tentent de se reconvertir en tailleurs, par l'achat d'une machine à coudre; les moins dynamiques, ou ceux qui ne peuvent acquérir la précieuse machine, retournent à la culture.

2. - Les forgerons sont dans une situation un peu meilleure. Les prix pratiqués par eux sont inférieurs à ceux des bazars. La petite daba de 13 × 13, emmanchée, se vend 100 F chez le forgeron, contre 140 F nue dans un bazar; les haches, les socs droits étroits, sont dans le même cas.

Mais si elles sont peu coûteuses, les pièces exécutées sont simples et peu variées. La fabrication d'autres articles exigerait des investissements en matériel difficiles à réaliser actuellement. Car le matériel nécessaire à un forgeron est complexe.

Pour son ravitaillement, le forgeron évite autant que possible les dépenses en argent. Il est cependant obligé d'acheter 2 à 5 sacs de charbon de bois par mois. Beaucoup des fers sont récoltés au hasard; mais il faut de temps en temps acheter 2 à 3 000 F de ferraille chez un garagiste.

Le chiffre d'affaires est faible, de l'ordre de 200 000 F par an. L'équilibre budgétaire n'est possible que par un retour partiel aux activités agricoles.

TABLEAU J 1.2. - ÉQUIPEMENT DE L'ATELIER D'UN FORGERON

Matériel	Quantité	Valeur globale à l'achat
Turbine	1	2 500
Enclume.....	1	6 000
Étaux	2	8 000
Chignole.....	1	1 300
Marteaux.....	8	4 650
Limes.....	5	800
Pinces.....	7	fabrication locale
		23 250

3. - Les deux bijoutiers vivent également difficilement. La fabrication de bijoux d'or est très réduite car la clientèle locale « a le cœur dur » et jouit chez ces artisans d'une solide réputation d'avarice. Les bijoutiers se consacrent surtout à la réparation de chaînettes ou à la confection de petits objets en fer ou en cuivre.

4. - Ces trois groupes d'artisans sont reliés aux circuits traditionnels de colportage. Eux-mêmes vont parfois de village en village recueillir les commandes, c'est le cas de quelques teinturiers. Le plus souvent, ils travaillent à la demande d'un *Dioula* qui se charge d'écouler la marchandise dans la région. Mais les difficultés économiques tendent à faire retourner, au moins en partie, ces artisans vers les cultures vivrières et même les plantations.

b - L'artisanat « Européen »

On a rangé de façon un peu arbitraire dans cette catégorie plusieurs artisans dont le caractère commun est de pratiquer une technique importée à l'époque coloniale.

a - Les photographes, au nombre de trois, bénéficient de la mise à jour de l'État civil : la demande de photographies d'identité est importante. Le « portrait d'art » est également pratiqué, mais son prix élevé le réserve à une clientèle étroite. A titre indicatif, un jeu de 3 photographies d'identité est facturé 150 F, un agrandissement 9 x 13, 100 F.

Dans cette profession, le matériel de départ est coûteux, 20 000 F au moins, et la consommation de produits importante.

Les bains, préparés dans des réduits soigneusement calfeutrés s'oxydent rapidement ; le petit nombre journalier de commandes — 3 à 6 en moyenne — aggrave encore les prix de revient.

L'espoir d'un photographe est d'obtenir une sorte de contrat avec l'Administration. Celle-ci a en effet mis astucieusement au point une « chaîne de recensement » qui va de village en village et se fait précéder du photographe. Celui-ci est astreint à un prix spécial qu'il compense largement par l'économie de produits réalisée. Malgré tout, la marge bénéficiaire reste faible : 20 à 25 % au maximum d'un chiffre d'affaires évalué pour l'ensemble de la profession à 560 000 F environ.

b - Les coiffeurs officient dans des baraques en tôle aux alentours du marché. Les affaires vont bien pendant la traite et au début de chaque mois ; mais le nombre de clients dépasse rarement 5 ou 6 par jour, et le chiffre d'affaires est maigre — 200 à 500 F par jour aux meilleures périodes. Le matériel professionnel est coûteux et se détériore rapidement :

5 tondeuses à 1 500 F l'une.

4 paires de ciseaux à 600 F l'une.

1 jeu de peignes et brosses (800 F), des miroirs, des serviettes, des cuvettes, des lames de rasoir, des boîtes de poudre...

c - Les tailleurs sont la catégorie la plus importante de toutes — 35 machines à coudre sont en service, la plupart sous les halles du marché ; 24 sont servies par des hommes, 11 par des femmes.

La machine est tout le capital du tailleur ; son prix élevé l'oblige d'abord à en louer une, puis à en racheter une autre « d'occasion », de 12 000 F à 20 000 F. Si les affaires vont bien, il pourra se payer une machine neuve (25 à 35 000 F). Quelques-uns d'entre eux sont de véritables entrepreneurs de couture : ils louent des machines sur la base de 1 500 à 3 000 F par mois, parfois même achètent en gros les tissus et les revendent à leurs locataires, ou plus simplement, ils font travailler des « ouvrières » sur leurs machines, en leur laissant un pourcentage de la vente.

Si la pratique de la commande est à peu près générale, le client ne fournit pas forcément le tissu. Pour les chemises, shorts, pantalons courants, il choisit sur échantillons. Et certains petits articles — slips de toile en particulier, ou chemisettes d'enfant — sont souvent fabriqués hors commande.

Les prix de confection varient beaucoup selon les tissus. Un pantalon vaut 350 à 400 F en toile, 600 à 650 F en tergal (tissu non compris), une chemise en cotonnade imprimée est facturée 100 F, en grosse toile beige, 150 à 200 F. Un « boubou » *dioula*, dont la fabrication est rapide, ne coûte que 300 F.

La concurrence est dure ; le gain journalier peut atteindre 1 000 à 1 500 F lors de la traite, mais il tombe à 200 et 150 F pendant la plus grande partie de l'année. Le chiffre d'affaires annuel de la profession semble dépasser cependant 2 000 000 F.

4. - RÉPARATION ET ENTRETIEN

Les activités d'entretien et de réparation sont nées de la diffusion des produits manufacturés mécaniques et textiles et y restent étroitement liées.

a - La branche la plus importante est celle de l'automobile. Deux garages importants fonctionnent, l'un à la sortie N.-O. de la ville, l'autre en arrière du centre commercial. Ils assurent l'entretien des véhicules (vidange, graissage, charge des batteries) et les réparations ordinaires (tôlerie et mécanique). La fréquentation est assez élevée (4 à 5 véhicules en per-

manence) surtout le mercredi, jour d'entretien et de réparation pour les camionnettes des villages environnants. Surtout, le nombre d'épaves est extraordinaire : voitures accidentées, saisies, irréparables, à vendre... 30 véhicules au moins pourrissent lentement autour des deux garages, ou sont peu à peu débités, soit pour en réparer d'autres, soit pour approvisionner les forgerons de la ville, soit pour tout autre usage.

Chacun des garages emploie 2 ou 3 apprentis, payés comme manœuvres ou simplement nourris et logés. Le chiffre d'affaires quotidien d'un garage va de 2 000 à 4 500 F. Mais le propriétaire se fait aussi transporteur : il rafistole un vieux camion et l'affecte au transport du sable, de la terre, du bois, utilisés dans le bâtiment. Chaque voyage est facturé 600 F (chargement compris) pour le sable et la terre, et, si tout va bien, un camion peut faire 5 rotations dans la journée.

En marge des garages vivent quelques réparateurs spécialisés. Une boutique, en face du marché, a le monopole de la réparation des pneumatiques et des chambres à air. Il existe encore un troisième chargeur de batterie et deux réparateurs de cycles et de « mobylettes », dont l'activité est très irrégulière. L'ensemble de la branche « garage » enregistre un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 000 000 F.

b - Les trois blanchisseurs-repasseurs sont plus régulièrement fréquentés. Le nombre des célibataires et des écoliers en pension leur assure une clientèle permanente. D'autant plus que, dans deux cas sur trois, le repasseur est associé à un tailleur qui se charge éventuellement des petites réparations.

Le tarif — 50 F par opération (lavage ou rapassage) pour une chemisette, 100 F pour un pantalon ou une chemise — ne permet qu'un faible chiffre d'affaires : 300 à 800 F par jour; le charbon, la lessive, l'eau, les produits divers, reviennent de 80 à 100 F par jour. Le métier est pénible mais il fait vivre son homme.

c - La diffusion des postes de radio a fait naître deux boutiques de réparateurs, qui ne semblent pas connaître une activité très intense. L'une d'elles s'est d'ailleurs partiellement convertie en débit de boisson. Les perspectives de l'électrification prochaine font patienter les tenanciers.

5. - LA SCIERIE

Une scierie industrielle est installée à 5 km au Nord-Ouest de Toumodi. Elle approvisionne la ville en bois d'œuvre et fabrique également du mobilier et du matériel scolaire.

6. - TABLEAU D'ENSEMBLE

On a regroupé ci-dessous les éléments numériques disponibles et les estimations faites pour l'ensemble des activités du secteur secondaire.

TABLEAU J. 1.3. - ARTISANAT, BÂTIMENT, INDUSTRIE

Catégories	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires moyen quotidien unitaire	Chiffre d'affaires annuel global
I. — Artisanat traditionnel		(francs)	(francs)
Teinturiers.....	15	260	780 000
Forgerons.....	3	250	225 000
Bijoutiers.....	2	1 250	750 000
Total artisanat traditionnel.....			1 755 000
II. — Artisanat « européen » et entretien			
Tailleurs.....	35	210	2 205 000
Photographes.....	3	625	562 500
Coiffeurs.....	6	133	240 000
Réparation automobile.....	2	3 000	1 800 000
Réparation cycles.....	2	250	150 000
Réparation radio.....	2	150	90 000
Blanchisseurs.....	3	650	585 000
Divers.....			450 000
Total artisanat « européen ».....			6 082 500
III. — Bâtiment			
Menuisiers.....	11	1 150	3 795 000
Maçons.....	30		3 000 000
Couvreurs.....			526 000
Peintres.....			720 000
Total bâtiment.....			8 041 000
Total général.....			15 878 500

CONCLUSIONS

DIRECTIONS DE DÉVELOPPEMENT

1. - POTENTIEL TECHNIQUE

- A - CLIMAT ET SOLS
- B - PRODUCTIONS AGRICOLES
- C - EAU
- D - ÉNERGIE
- E - INFRASTRUCTURE

2. - POTENTIEL HUMAIN

- A - MAIN-D'ŒUVRE
- B - LOGEMENT
- C - MARCHÉS DE CONSOMMATION
- D - ORGANISATION COMMERCIALE
- E - ÉQUIPEMENT ADMINISTRATIF ET CULTUREL

3. - PERSPECTIVES

On a réuni ici, sous forme schématique, un bilan principalement quantitatif des possibilités offertes par Toumodi pour une action régionale de développement.

1. - POTENTIEL TECHNIQUE

A - Climat et sols.

L'étude des conditions précises de l'économie agricole est en cours ; mais il apparaît que :

— Le climat de Toumodi, plus sec que celui de Dimbokro et d'Oumé, est moins favorable aux plantations de type forestier qu'aux cultures de savane moyenne ; cependant l'existence de nombreuses zones boisées permettent d'importantes productions sous couvert forestier.

— Les sols, gravillonnaires au Sud et au Sud-Est sont meilleurs au Nord et au Nord-Ouest ; de nombreux fonds alluviaux sont particulièrement propices à la culture humide ou irriguée.

B - Productions agricoles.

Les produits suivants ont été commercialisés à Toumodi au cours de l'année 1963 :

Café	4 380 t
Cacao	4 560 t
Igname	1 060 t
Manioc	214 t
Maïs	142 t

D'autre part, les possibilités d'extension de la culture du tabac, de la banane plantain et du riz sont très importantes.

C - Ressources hydrauliques.

L'approvisionnement domestique en eau est assuré par des puits pratiquement permanents ; la période de soudure en année sèche est de l'ordre de six semaines.

Une retenue naturelle a été aménagée à 1 700 m au Nord de la ville ; elle est peu utilisée actuellement, mais peut permettre l'alimentation régulière de rizières.

Quatre forages à 18 m ont été réalisés au même endroit. Le réseau de pompage et de distribution par gravité à partir d'un château d'eau est achevé ; sa mise en service est prévue pour 1964 ; il a une contenance de 200 m³.

Le bilan hydraulique prévisible s'établit ainsi :

— Puissance théorique de l'installation	480 m ³ par jour
— Puissance réelle normale	250 m ³
— Consommation courante prévisible	28 m ³
— Consommation prévisible pour la voirie	10 m ³
— Disponible	212 m ³ par jour

D - Ressources énergétiques.

L'approvisionnement en hydrocarbures est assuré par six stations, qui ont vendu en 1963 : 2 200 m³ de produits pétroliers.

L'installation par l'E.E.C.I. d'une station de production d'énergie électrique est décidée et prévue pour février 1965. La puissance installée au départ sera de 75 kVA, mais pourra être portée si besoin est à 220 kVA.

E - Infrastructure.

L'axe routier à grand débit Nord-Sud est bitumé d'Abidjan à Toumodi et de Toumodi à Yamoussokro. Les axes en direction de Dimbokro et d'Oumé sont régulièrement entretenus et couramment utilisés par les poids lourds.

L'entretien du matériel mécanique est actuellement assuré par :

- Deux garages privés africains.
- Un garage administratif.
- Un atelier de mécanique européen.

Les télécommunications sont acheminées jusqu'à présent via Dimbokro par la ligne téléphonique légère Oumé-Toumodi-Dimbokro. Mais la construction d'une ligne automatique à grand débit, dont le relais central sera construit à Toumodi, est en cours de réalisation entre Abidjan et Bouaké.

Enfin, les projets actuellement à l'étude du chemin de fer Dimbokro-Daloa comportent le passage par Toumodi.

2. - POTENTIEL HUMAIN

A - Main-d'œuvre.

Le marché de la main-d'œuvre est actuellement caractérisé par :

- L'importance de la main-d'œuvre employée dans le bâtiment et les travaux publics.
- L'existence d'un secteur artisanal important, susceptible de fournir du personnel d'industrie.
- Le déséquilibre prévisible à moyen terme entre la demande et l'offre d'emploi, celle-ci risquant de diminuer progressivement.

B - Logement.

La reconstruction de la ville est en cours. 217 maisons modernes sont terminées, une quarantaine d'autres en voie d'achèvement. La capacité locative est évaluée à 3 900 m² dans les bâtiments modernes et 940 m² dans les cases traditionnelles, dont 2 600 et 750 sont effectivement loués actuellement.

Le rythme d'investissement annuel dans le secteur du bâtiment est actuellement supérieur à 17 millions en année moyenne.

C - Marché de consommation.

La demande totale de la consommation privée et publique est évaluée à 44 millions; la demande intermédiaire des entreprises à 11,5 millions. L'épargne théorique est de l'ordre de 70 millions par an, dont près de 21 millions pour l'épargne locale proprement dite.

D - Organisation commerciale.

Le chiffre d'affaires global du commerce européen et syrien s'élève à 310 millions, celui du commerce africain (marché non compris) à 57 millions (traite exclue). La distribution est assurée par six chaînes intégrées, deux entreprises syriennes et une vingtaine de boutiques fixes africaines.

Le rapport des termes de l'échange est l'un des meilleurs de toute la région; sur la base 100 de l'indice moyen régional, il varie de 106 à 134 points.

E - Équipement administratif et culturel.

1. - Toumodi est un centre administratif très développé comprenant :

- Une sous-préfecture.
- Une perception.
- Une inspection des contributions diverses.
- Un sous-secteur agricole.
- Un bureau des Postes et Télécommunications.
- Une annexe de la subdivision des Travaux Publics de Dimbokro.
- Un tribunal.

Un bureau du C.C.C.A. a fonctionné jusqu'en 1963.

2. - L'équipement sanitaire est constitué de :

- un hôpital-maternité de 40 lits.
- Un bureau du Service de l'hygiène.
- Un agent des « Grandes Endémies ».
- Un agent vétérinaire.

3. - La scolarisation est assurée par :

- Une école primaire publique mixte (863 élèves)
- Une école catholique de garçons (495 élèves)
- Une école catholique de filles (272 élèves)
- Un cours complémentaire (129 élèves)
- Trois écoles coraniques (64 élèves)

3. - PERSPECTIVES

La situation et les possibilités de Toumodi permettent d'envisager plusieurs perspectives.

- Le développement des cultures vivrières (igname, banane, riz, maïs) et du tabac, pour lequel des résultats exceptionnellement favorables ont déjà été obtenus.
- L'organisation du groupage et de la traite des produits vivriers.
- L'implantation éventuelle d'une usine de conditionnement des produits agricoles.
- Le renforcement de l'équipement administratif et la modernisation des circuits commerciaux, pour la re-création d'un pôle régional de commandement, demandé par l'activité économique de la région et facilité par la situation géographique de la ville.

ANNEXE

BILANS PROVISOIRES

1. - BUDGETS INDIVIDUELS

On a réuni dans les tableaux qui suivent les quelques indications disponibles sur les budgets annuels des différentes catégories professionnelles. Chacun d'eux représente une moyenne arrondie, à partir d'un petit nombre de cas précis : c'est dire qu'ils n'ont qu'une valeur indicative, et doivent être pris pour de simples ordres de grandeur. Toute cette étude est d'ailleurs très sommaire et devrait être reprise par la suite

A - Budgets agricoles.

On a fait la moyenne des budgets de tous les cultivateurs indépendants, quelle que soit la source de leurs revenus monétaires (café, cacao, tabac, produits vivriers). Les manœuvres agricoles constituent une catégorie spéciale. Les différences importantes existant entre les groupes pour le chapitre alimentation sont dues surtout à la dimension des familles, généralement nombreuses chez les cultivateurs, presque inexistantes chez les manœuvres.

TABLEAU S. 1.1. - BUDGETS AGRICOLES TYPES EN 1963 (en francs)

Postes budgétaires	Planteur-Cultivateur	Manœuvre
Recettes		
Vente de produits de traite.....	67 350	—
Vente de produits vivriers.....	22 750	—
Locations.....	685	—
Salaires.....	—	27 500
Total.....	90 785	27 500
Autoconsommation (estimation).....	47 500	15 000
Dépenses		
Outillage et produits intermédiaires.....	1 534	—
Main-d'œuvre.....	4 510	—
Alimentation - droguerie.....	43 210	10 500
Boissons tabacs.....	2 175	1 475
Vêtement.....	5 500	1 775
Dépenses scolaires.....	2 472	—
Dépenses exceptionnelles.....	4 650	1 125
Total.....	64 051	14 875
Investissements		
Bâtiment.....	20 296	—
Disponible.....	6 438	12 625
Total.....	26 734	12 625

B - Budgets d'artisans.

Les indications souvent fragmentaires recueillies lors de l'enquête, et la faiblesse des échantillons, ont obligé à donner à certains postes des valeurs théoriques ; ils seront signalés par un astérisque.

TABLEAU R 12. — BUDGETS-TYPES D'ARTISANS EN 1963 (en francs)

Postes budgétaires	Menuisier	Maçon	Forgeron	Teinturier	Tailleur	Mécanicien
Revenus						
Chiffre d'affaires professionnel.	345 000	115 000	64 000	87 200	69 000	905 000
Revenus agricoles				29 300		
Salaires.....						
Total.....	345 000	115 000	64 000	116 500	69 000	905 000
Autoconsommation.....			13 000	34 000		
Dépenses						
Outillage.....	3 000	2 500		380	8 250	7 250
Main-d'œuvre						24 000
Produits consommés pour la production.....	180 000		6 130	65 360	6 250	649 000
Alimentation - droguerie	72 000 *	48 000 *	38 000	24 000	33 000	72 000 *
Boissons - Tabac.....	2 400	5 250	2 170	2 750	2 950	8 775
Vêtement.....	5 000 *	6 000 *	5 025	4 750		5 000 *
Loyer.....		2 130			1 100	
Dépenses scolaires.....	2 250	1 200 *	1 925	2 175		2 195
Dépenses diverses - Impôts...	6 050	3 450	6 900	3 125	3 075	25 040
Total.....	270 700	68 530	60 150	102 540	54 625	793 260
Investissement						
Bâtiment.....			20 000			74 200
Disponible	74 300	46 470	16 150	13 960	14 375	37 540
Total.....	74 300	46 470	3 850	13 960	14 375	111 740

C - Budgets de commerçants.

Le commerce africain fixe indépendant a déjà été traité en détail. On en reprend simplement ici les principales catégories.

TABLEAU R. 1.3. - BUDGETS-TYPES DE COMMERÇANTS EN 1963

Postes budgétaires	Commerce général	Commerce spécial (1)		
		Type A	Type B	Type C
Revenus				
Recettes brutes	919 900	1 100 000	12 730 000	3 620 520
Dépenses				
Achat des marchandises	818 700	819 000	12 000 000	2 800 130
Loyer ou amortissement	13 750	5 200	17 000	2 400
Main-d'œuvre		60 000	1 253 000	192 000
Produits énergétiques.....	11 000	40 000		108 000
Impôts.....	2 000	5 500	40 600	22 500
Alimentation - droguerie	28 580	27 300	56 000	96 000
Boissons - tabac	2 120	4 660	4 500	12 400
Vêtement	5 270	5 350	5 500	18 150
Dépenses scolaires		170	475	6 320
Dépenses diverses sauf impôt	8 350	4 140	2 350	24 700
Total.....	889 770	971 320	13 379 425	3 282 600
Investissement				
Bâtiment.....				278 000
Disponible.....	30 130	128 680	— 649 425	59 920
Total.....	30 130	128 680	— 649 425	337 920

(1) Pour éviter d'individualiser les commerçants, on les a regroupés sous les appellations type A, B ou C.

**II. - RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES
PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES (ESTIMATIONS PROVISOIRES)**

**TABLEAU R 2.1. - RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES GRANDES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES
pour l'ensemble de la ville en 1963 (en milliers de francs)**

Postes budgétaires	Agriculture	Artisanat moins bâtiment	Bâtiment	Commerce africain et employés africains du commerce intégrés	Salarjés de l'Etat
1 Revenus					
Vente de produits de traite	11 786	—	—	—	—
Vente de produits vivriers	3 291	439	—	—	—
Chiffre d'affaires professionnel	—	7 872	8 041	—	—
Bénéfice brut du commerce.....	—	—	—	5 686	—
Salaires.....	789	—	—	2 400	28 188
Total	15 866	8 311	8 041	8 086	28 188
2 Autoconsommation	9 512	679	—	—	—
3 Dépenses de production					
Outillage	268	398	49	—	—
Main-d'œuvre	789	48	—	1 625	—
Matières premières.....	—	3 254	1 990	343	—
Produits énergétiques.....	—	54	—	140	—
Impôts.....	262	132	—	142	—
Total	1 319	3 866	2 039	2 250	
4 Dépenses de consommation					
Alimentation - droguerie - boissons...	8 899	2 783	3 077	5 109	9 479
Vêtement	1 105	264	240	531	1 222
Loyer.....	—	49	128	778	2 925
Dépenses scolaires.....	432	64	34	138	656
Autres dépenses.....	2 369	318	640	292	2 500
Total	12 805	3 478	4 119	6 848	16 782

III. - ESTIMATION DU BILAN GÉNÉRAL ANNUEL DE LA VILLE

On prendra ces chiffres avec beaucoup de précautions en raison de la fragilité de certaines de leurs bases.

TABLEAU R 3.1. - HYPOTHÈSE SUR LE BILAN ÉCONOMIQUE DE TOUMODI EN 1963

	(millions de francs)
1 Production	
Production agricole commercialisée	15,5
Chiffre d'affaires de l'artisanat	16,4
Valeur ajoutée par le commerce	41,7
Salaires distribués par l'Administration	28,2
Salaires distribués par le commerce intégré.....	2,4
Investissements d'État.....	19,3
Investissements privés extérieurs	8
Total	131,5
2 Autoconsommation.....	10,2
3 Consommation (y comprises les dépenses de l'Administration)	
Alimentation - boisson - droguerie	29,4
Vêtement	3,4
Autres dépenses de consommation.....	11,3
Dépenses intermédiaires des entreprises.....	11,5
Impôts.....	4,2
Total	60,8
4 Investissements et transferts	
Transferts du commerce intégré.....	32,7
Investissements publics (urbanisation).....	17,3
Bâtiment.....	17,1
Transferts particuliers	2,5
Disponible	1,1
Total	70,7
dont : épargne locale (1).....	20,7

(1) Total des postes « Bâtiment, Transferts particuliers et Disponible ».

TABLEAU R 3.2. - TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS

Ressources	(millions de francs)
Production totale des branches + autoconsommation	28,6
- Consommation intermédiaire	- 11,5
= Production finale brute	17,1
+ Marges	+ 73,4
= Production intérieure brute (prix de marché)	90,5
+ Transferts	+ 57,9
+ Ajustement	+ 4,7
= TOTAL RESSOURCES.....	153,1
Emplois	
Consommation privée + autoconsommation	54,3
+ Consommation des administrations (investissements déduits)	+ 2
+ Formation brute de capital fixe	+ 34,4
+ Stocks	+ 21,9
+ Transferts à l'étranger	+ 39,4
+ Épargne disponible	+ 1,1
= TOTAL EMPLOIS.....	153,1

